



L'auto-évaluation environnementale des Projets Alimentaires Territoriaux

Document repère
V1



2021



Objet du document

L'alimentation est aujourd'hui au cœur de la transition écologique et sociétale. Elle intéresse de plus en plus les territoires qui s'engagent dans des projets alimentaires soutenus par les pouvoirs publics et la société civile mobilisée par les enjeux environnementaux. On observe également un processus de re-territorialisation alimentaire que la crise sanitaire de la Covid 19 est venue renforcer.

Dans ce contexte, le CGDD et le Cerema proposent aux acteurs engagés dans la transition alimentaire un **cadre d'auto-évaluation participative environnementale des PAT** labellisés ou non. Il s'agit de prendre du recul pour apprécier, questionner collectivement le chemin parcouru, les évolutions concrètes observées et pour guider l'action.

“ Dans quelle mesure les PAT contribuent-ils ou peuvent-ils contribuer à accélérer la transition écologique ? ”

Contenu du document

C'est un **document-repère** qui s'adresse **prioritairement aux collectivités locales** mais aussi aux différents acteurs du système alimentaire qui agissent ensemble sur un territoire en co-responsabilité. Ce document comprend un référentiel relatif au champ environnemental composé de questions évaluatives, de critères de réussite et de leviers d'actions possibles.

Il propose un **cheminement méthodologique**, un « pas à pas » pour mener à bien une démarche d'évaluation intégrée au pilotage des PAT, **en 5 étapes**, avec quelques outils pédagogiques, exemples, voire suggestions d'animation.

Ce référentiel a vocation à **s'adapter aux contextes et enjeux locaux**, il ne constitue pas un cadre national normatif mais un support à l'analyse et au débat.

Si nous avons fait le choix de **privilégier l'entrée environnementale** de l'évaluation pour enrichir les PAT, notre approche est toutefois suffisamment ouverte pour garder le caractère systémique de ces projets.

Ce document-repère a été construit à partir de la réalisation d'entretiens exploratoires ¹, d'échanges et contributions apportées par des professionnels de la question alimentaire, dans le cadre d'un groupe de travail national que nous remercions vivement ².

La méthode proposée doit faire l'objet d'expérimentations locales auprès de territoires volontaires et sera enrichie au regard des résultats au fil de l'eau. Il s'agit donc d'une première version du document-repère. C'est une contribution parmi de nombreux travaux qui sont menés actuellement notamment par des réseaux tels que le RnPAT, des fondations et des organismes de recherche ³.

¹ Voir la liste des personnes rencontrées en annexe 1 du document.

² Voir la liste des participants en annexe 2 du document.

³ Voir la liste des outils et méthodes d'évaluation en annexe 3 du document.



Avant-propos.....	p. 2
Sommaire.....	p. 3
Partie 1 : Quelques éléments de cadrage.....	p. 4
Partie 2 : Une approche ciblée sur l'environnement.....	p. 6
Partie 3 : La démarche d'auto-évaluation.....	p. 11
▪ Etape 0 : Questionner les conditions de faisabilité de l'auto-évaluation.....	p. 13
▪ Etape 1 : Se réappropriier collectivement le PAT pour le qualifier.....	p. 14
▪ Etape 2 : Construire notre référentiel d'évaluation environnemental.....	p. 24
▪ Etape 3 : Conduire l'évaluation et produire des résultats.....	p. 61
▪ Etape 4 : Tirer des enseignements et définir des axes de travail.....	p. 67
Annexes.....	p. 69
Glossaire.....	p. 72



Des constats sur les PAT et sur l'approche environnementale aux dires d'acteurs

▪ L'environnement, 2^e champ abordé dans les PAT

Si l'approche environnementale est le deuxième champ investi dans les PAT après le développement économique (cf. *Le Panorama des PAT réalisé en 2019 par le RnPAT*), les objectifs poursuivis sont encore assez généraux et sectoriels. Il y a une difficulté à afficher clairement les intentions sur l'environnement.

▪ La restauration collective, une approche privilégiée

La transition agricole et alimentaire via la restauration collective est le terrain privilégié de transformation des pratiques par les acteurs publics, moyennant l'introduction de produits issus de circuits de proximité, de saison, de l'agriculture biologique ou autres systèmes de production durables, de repas végétariens, etc. avec une attention portée à la réduction des déchets et au gaspillage alimentaire.

La structuration des circuits de proximité fédère également nombre d'acteurs.

A contrario, le foncier via la planification, l'eau, la logistique ou encore la transformation et la structuration de nouvelles filières sont a priori moins investis ou de manière indirecte en lien avec d'autres dispositifs ou politiques publiques.

ATTENTION AUX IDÉES REÇUES :

LOCAL, DURABILITÉ ET QUALITÉ ?



Sur le plan environnemental,

- ❖ Le **local** renvoie à la proximité géographique et donc au transport du produit,
- ❖ La **durabilité** et la **qualité** concernent le mode de production du produit :
 - Les systèmes bas carbone / bas intrants pour la durabilité
 - Les signes officiels de la qualité et de l'origine (cf. AOC, AOP, IGP, AB, Label rouge, STG, HVE), les produits issus du commerce équitable, les marques privées pour la qualité.

Les modes et pratiques de production durables sont plus déterminants en matière de bilan environnemental que le mode de distribution, notamment pour les fruits et légumes.

▪ Une animation territoriale autour de l'alimentation de plus en plus présente

L'animation territoriale autour de l'alimentation progresse et constitue un moyen de mieux connaître la diversité des professionnels de la chaîne alimentaire, de partager les expériences et d'outiller les acteurs au-delà des instances de gouvernance institutionnelle des PAT.

Cependant, les relations avec les acteurs économiques notamment les professionnels de la logistique et de la distribution sont plus limitées et rendent les actions collectives avec eux plus difficiles. Les initiatives publiques et privées peinent à converger, ce qui réduit la capacité transformatrice des PAT d'autant que les moyens dédiés sont faibles. Il apparaît également difficile de dépasser les visions clivantes de l'agriculture qui tendent à polariser les échanges. Le portage politique, le rôle joué par les collectivités pour faciliter la complémentarité des visions, des partenariats et coopérations entre acteurs pour réaliser des actions s'avèrent donc fondamentaux.

▪ L'évaluation environnementale des PAT, un sujet encore peu investi

Si la connaissance et le transfert de savoirs progressent comme en témoigne le nombre d'événements organisés sur l'alimentation ces dernières années et les programmes de recherche en cours, encore peu de démarches concernent l'évaluation globale des PAT.

Des outils de suivi-évaluation existent pour certaines filières comme la viande ou la restauration commerciale. S'il existe un dispositif national de labellisation des PAT, les territoires ne disposent pas d'un cadre de référence national pour l'évaluation des PAT en général et sur le volet environnemental en particulier.

Le choix de l'auto-évaluation participative

Nous avons fait le choix d'une auto-évaluation participative intégrée aux instances de pilotage des PAT pour générer un débat, consolider la gouvernance mise en place (élargir sa composition éventuellement) et enrichir le projet sur le champ environnemental (prisme retenu). C'est une manière d'améliorer la connaissance, de faire converger les visions entre acteurs et de développer progressivement une plus grande capacité d'actions collectives moyennant le croisement des regards et la mutualisation des moyens disponibles. De ce fait, l'accent est mis sur le partage des questions et critères d'évaluation, les processus à l'œuvre et sur la qualification collective des contributions pour orienter l'action.

L'approche préconisée se veut toutefois très ouverte à l'ensemble des acteurs concernés par l'évaluation, et peut fonctionner à géométrie variable selon le phasage de la démarche.

Quelques éléments de définition

L'évaluation en général vise à :

- ❖ porter un jugement de valeur argumenté,
- ❖ sur une politique publique ou un projet,
- ❖ basée sur des questions et critères explicites,
- ❖ à partir d'une analyse de données ou informations collectées.

Elle peut répondre à différentes finalités :

- ❖ mesurer l'efficacité de l'action publique et apprécier son impact,
- ❖ développer la connaissance, comprendre les phénomènes, identifier les freins et facteurs de succès
- ❖ rendre des comptes, alimenter un débat, aider au pilotage et à la décision, améliorer une politique, un projet ou des pratiques professionnelles.

Une évaluation participative repose sur une association plus ou moins large d'acteurs concernés par la politique ou le projet évalué (partenaires, société civile organisée, bénéficiaires ou usagers, citoyens...). Ces acteurs peuvent, selon le choix des commanditaires, participer :

- ❖ à la définition des questions et critères,
- ❖ aux instances de pilotage et de débat,
- ❖ à la collecte et interprétation des données,
- ❖ à l'analyse, au jugement et à l'élaboration de recommandations.



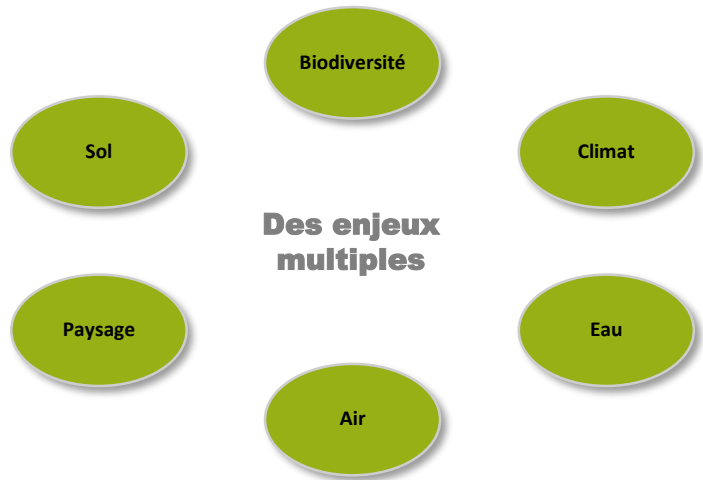
L'auto-évaluation environnementale des PAT

Une approche ciblée sur l'environnement

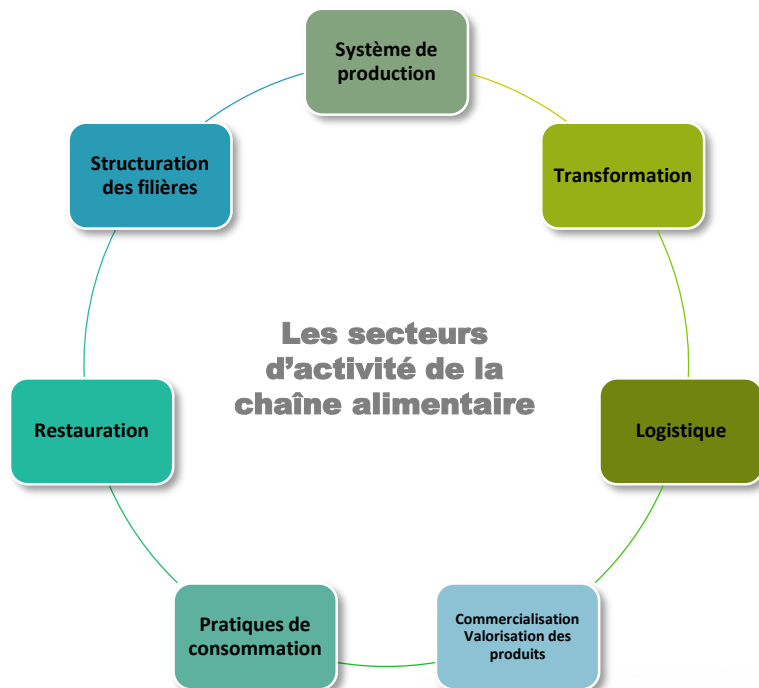
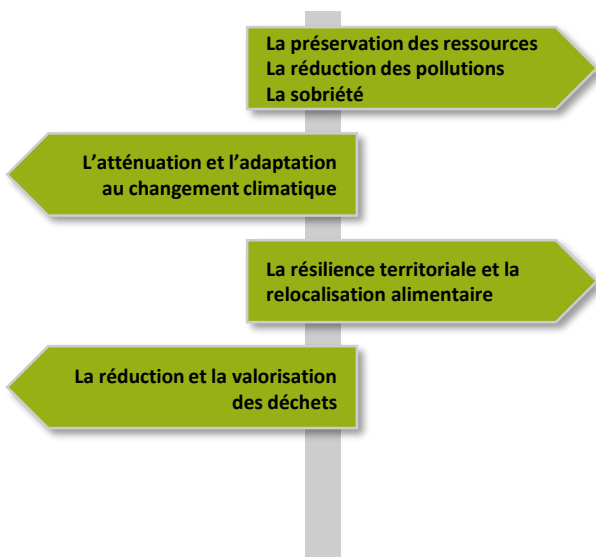
Définition du champ environnemental du système alimentaire

Le PAT s'inscrit dans un système alimentaire donné, qui est par essence systémique. La méthode d'auto-évaluation proposée est centrée sur l'environnement, domaine qui pourrait être davantage investi au regard de l'urgence écologique et climatique. Elle vise à mesurer l'adéquation et la pertinence du PAT (gouvernance, moyens et actions), aux enjeux environnementaux locaux identifiés. Il s'agit d'évaluer le degré de mobilisation du PAT et de ses acteurs pour activer la transition agricole et alimentaire sur les territoires. Le champ environnemental couvert dans le présent document s'articule autour de :

- 6 enjeux environnementaux,
- déclinés en 4 axes d'intervention,
- et 7 secteurs d'activité de la chaîne alimentaire.



Des axes d'intervention variés



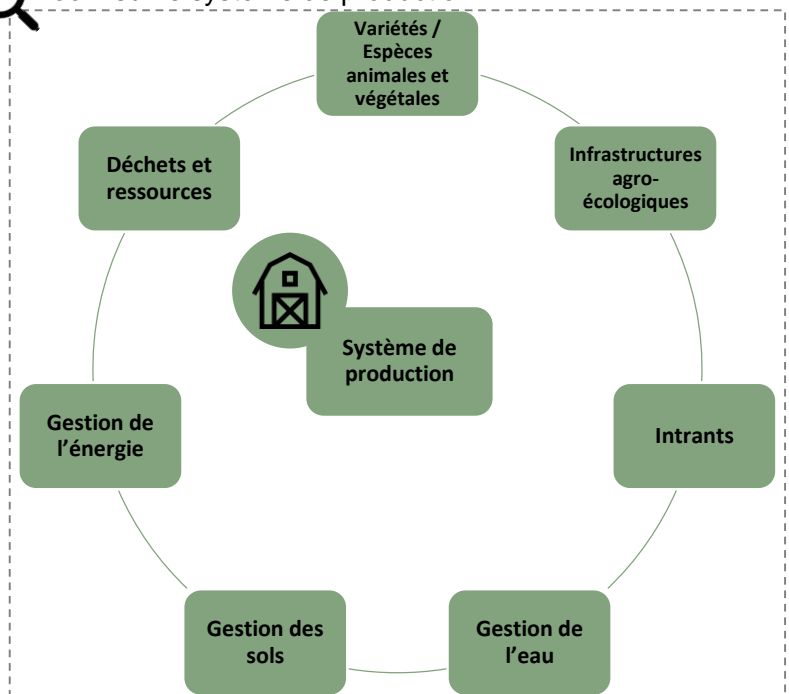
Le champ environnemental est en interdépendance forte avec d'autres domaines tels que : *le social et le sociétal, la santé, l'économique, le culturel, l'aménagement du territoire.*

Ces articulations possibles sont mentionnées dans le document.





Zoom sur le système de production



Le champ environnemental, tel qu'il est défini dans le présent document, concerne l'ensemble de la chaîne alimentaire, de l'amont à l'aval, du producteur au consommateur soit :

- ❖ **1 thème transversal** : la gouvernance
- ❖ **7 secteurs d'activité principaux** dont un plus ensemblier : *la structuration des filières*
- ❖ **7 sous-secteurs d'activité** détaillant *le système de production*

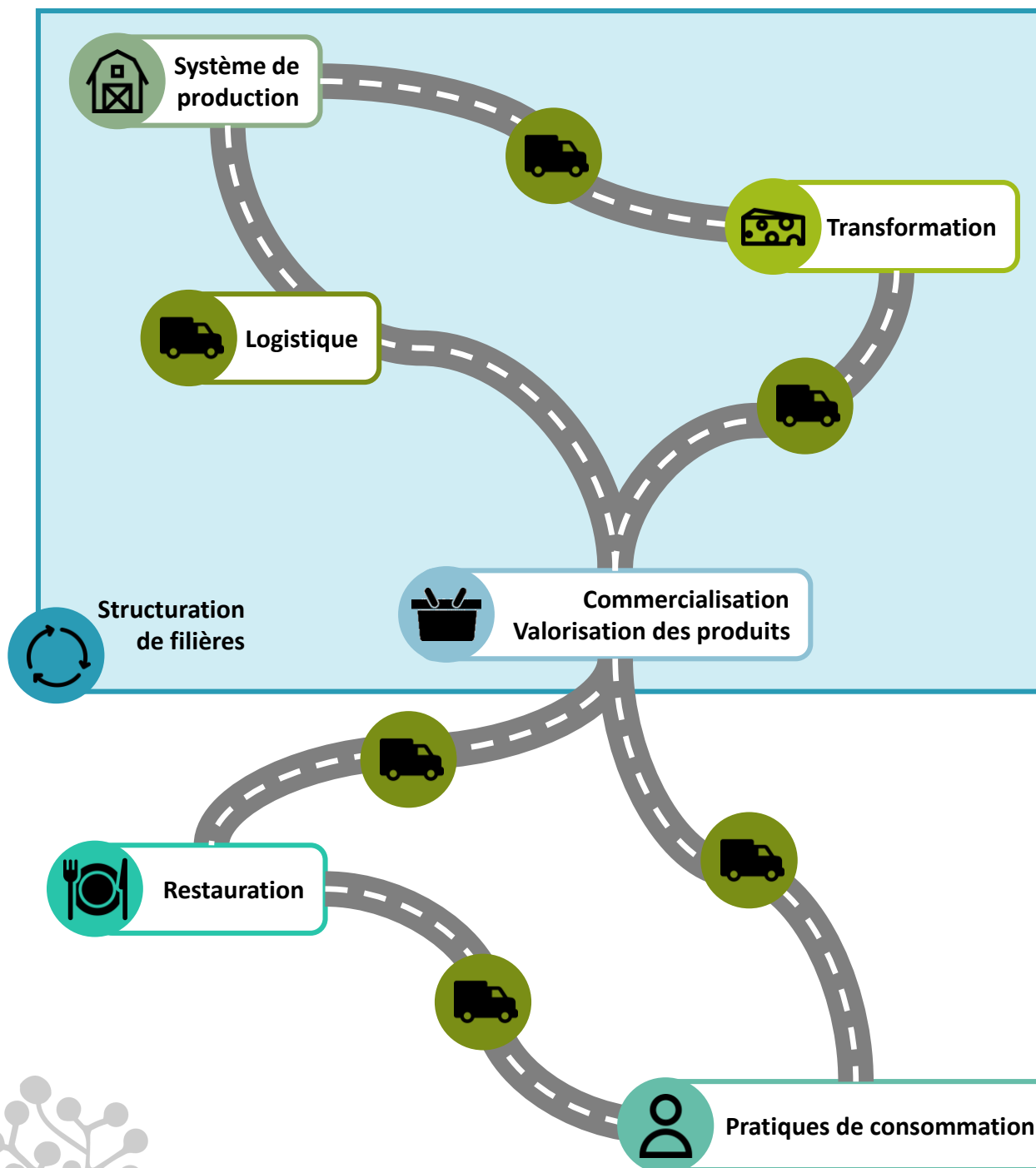


La chaîne alimentaire

La chaîne alimentaire permet de connecter plusieurs acteurs d'un système alimentaire et s'inscrit dans une organisation spatiale structurée autour de flux matérialisés par la *logistique*.

Les intermédiaires peuvent être plus ou moins nombreux entre les producteurs et les consommateurs, renvoyant aux notions de filières courtes et/ou filières longues.

La *structuration de filières* englobe quant à elle plusieurs maillons de cette chaîne à savoir : les systèmes de production, la transformation, la commercialisation / valorisation des produits ainsi que la logistique associée.



Les acteurs du système alimentaire territorial

Le PAT s'inscrit dans un système alimentaire qui concerne un grand nombre d'acteurs en interaction sur un territoire.



L'auto-évaluation environnementale des PAT

Une approche ciblée sur l'environnement

Quelques définitions clés

Afin de mieux s'appropriier les concepts figurant dans le document, nous vous proposons quelques définitions clés.

La durabilité

Les régimes alimentaires durables sont des régimes alimentaires ayant de faibles conséquences sur l'environnement, qui contribuent à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi qu'à une vie saine pour les générations actuelles et futures. Les régimes alimentaires durables contribuent à protéger et à respecter la biodiversité et les écosystèmes, sont culturellement acceptables, économiquement équitables et accessibles, abordables, nutritionnellement sûrs et sains, et permettent d'optimiser les ressources naturelles et humaines.

Source : FAO

Nous nous attacherons dans cette démarche plus particulièrement à la durabilité environnementale.

La résilience territoriale

Un territoire résilient peut être défini comme ayant la capacité :

- à anticiper tout type de perturbations,
- agir pour en atténuer les effets ou en éviter l'apparition,
- rebondir, récupérer
- s'adapter ou encore se transformer en tenant compte de la durabilité des ressources.

Appliquée à l'alimentation, il s'agit de réduire le degré de vulnérabilité d'un système alimentaire territorial face aux crises systémiques telles que le changement climatique, l'épuisement des ressources, l'effondrement de la biodiversité. Cela passe notamment par la reterritorialisation d'une partie de la production agricole et l'adoption de systèmes de production et de consommation durables.

Source : CGDD / Les greniers de l'abondance / Cerema

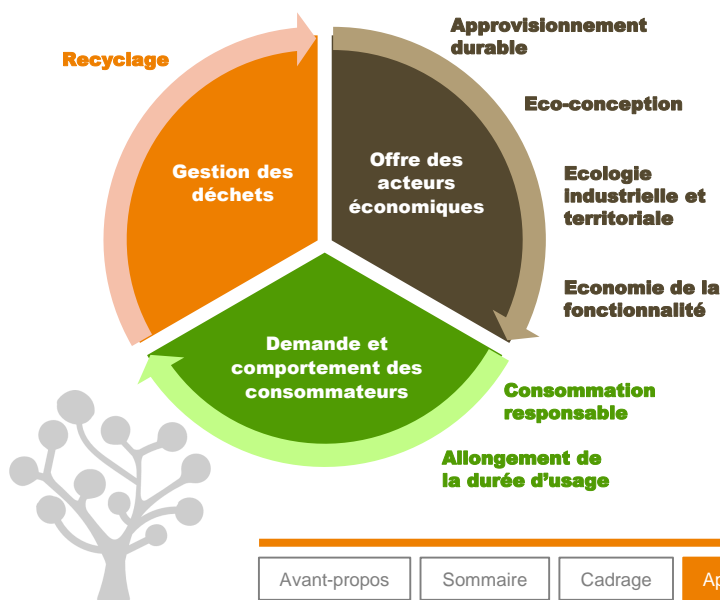
L'économie circulaire

L'économie circulaire prend en compte à la fois l'offre de biens et de services responsables, la consommation responsable, le recours au ré-emploi et à la réparation, le recyclage, les usages et les besoins, la gestion territoriale des matières et de l'énergie...

L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

Source : Ademe

Les 7 piliers de l'économie circulaire selon l'ADEME



Recyclage : Réutiliser les matières issues des déchets.

Eco-conception : Prendre en compte les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit et les intégrer dès sa conception.

Ecologie industrielle et territoriale : Mettre en place un mode d'organisation industrielle sur un même territoire caractérisé par une gestion optimisée des stocks et des flux de matières, de l'énergie et des services.

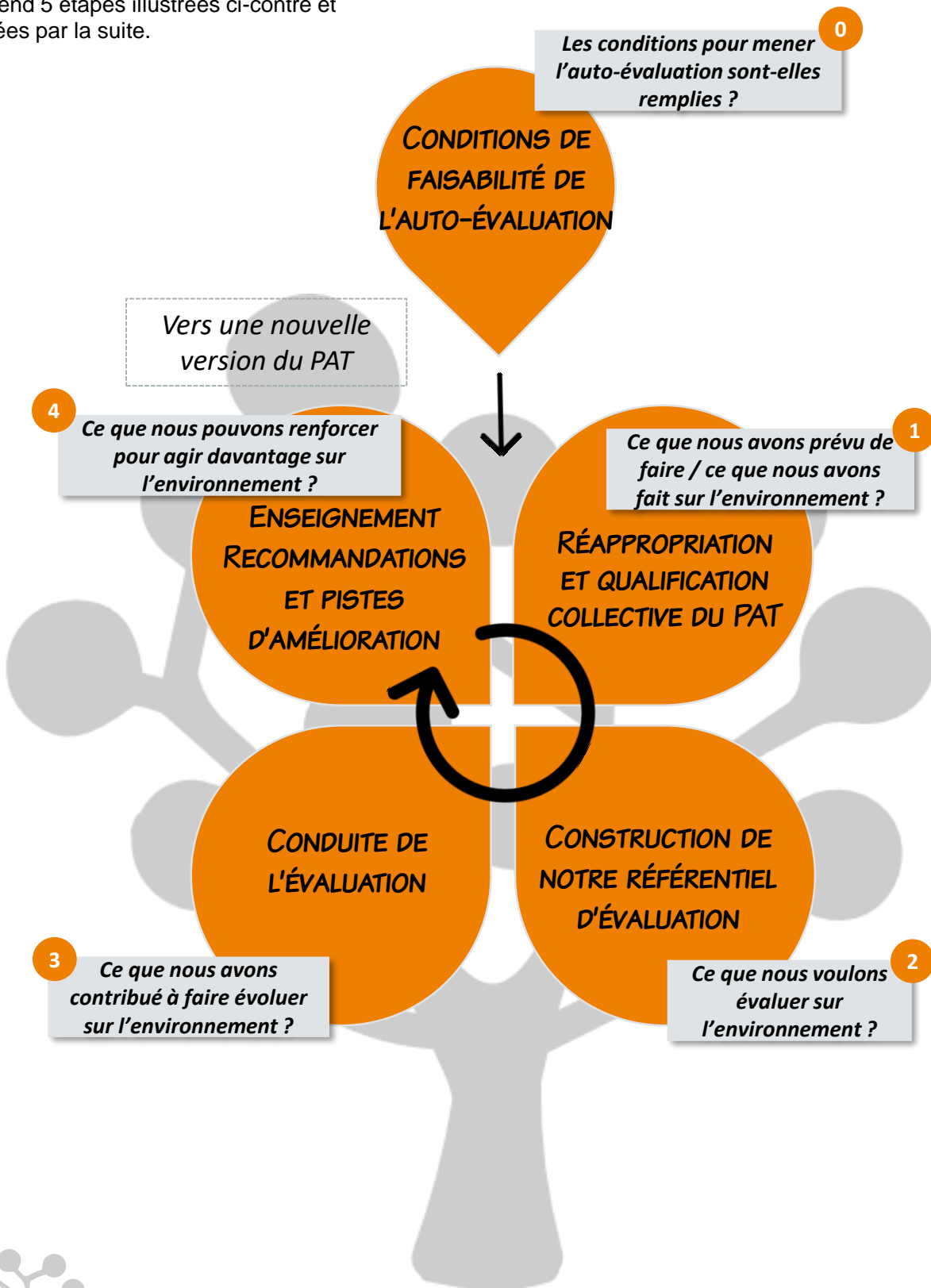
Economie de la fonctionnalité : Privilégier l'usage à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien.

Allongement de la durée d'usage : Ré-emploi : remettre dans le circuit économique des produits qui ne correspondent plus aux besoins premiers du consommateur / Réparation : trouver une deuxième vie aux biens en panne / Réutilisation : réutiliser certains déchets ou certaines parties du déchet encore en état de fonctionnement dans l'élaboration de nouveaux produits.

Consommation responsable : Achat / Consommation collaborative / Utilisation.

L'auto-évaluation environnementale des PAT

La démarche d'auto-évaluation proposée comprend 5 étapes illustrées ci-contre et détaillées par la suite.



Pour chacune des étapes de la démarche d'auto-évaluation, vous trouverez les points suivants :



❖ *Les objectifs de l'étape à atteindre*



❖ *Un fil conducteur en sous-étapes et des conseils pour animer*



❖ *Des outils pour vous aider à cheminer, des exemples fictifs et des idées pour restituer le travail*

NB : Un exemple fictif est donné à titre indicatif à chaque étape pour illustrer les propos. Il est volontairement simplifié car à visée pédagogique. Il ne se veut pas un exemple de bonnes pratiques à suivre tel quel.



Questionner les conditions de faisabilité de l'auto-évaluation

“ Est-on prêt à travailler ensemble pour aller plus loin ? ”

CONDITIONS DE FAISABILITÉ DE L'AUTO-ÉVALUATION

Les conditions pour mener l'auto-évaluation sont-elles remplies ?

0

Objectif

L'étape 0 vise à questionner les conditions de faisabilité avant de se lancer dans l'auto-évaluation participative et donc à préparer le terrain.



Des outils pour cheminer

- ❖ Une grille de questionnement (cf. questions à se poser)
- ❖ Une cartographie d'acteurs (cf. schéma des acteurs) pour vous aider à constituer l'instance dédiée à l'auto-évaluation



Quelles questions se poser ?

- Le projet d'évaluation est-il partagé par les principaux acteurs engagés ?
- La temporalité est-elle adaptée pour mener l'exercice ?
- Les moyens sont-ils réunis ?
- Le principe d'un travail collectif au sein des instances de pilotage du PAT et d'un débat public est-il acquis ?
- Les finalités de l'auto-évaluation sont-elles claires ?
- Est-on d'accord sur le degré d'association des acteurs à l'évaluation et à quelle phase du processus ?
- Un mandat officiel, formalisé a-t-il été donné pour cette évaluation ?
- Dispose-t-on d'un minimum de données (diagnostic initial, éléments de bilans des actions, etc.) ?

Des conseils de mise en œuvre et d'animation



- ❖ Partir des instances existantes ou créer un groupe ad hoc dédié à l'auto-évaluation en clarifiant ses fonctions et son lien à l'instance de pilotage du PAT
- ❖ Désigner une **équipe projet** de « faiseurs » motivés
- ❖ Faire un **appel à volontaires** pour participer de manière pérenne à l'instance dédiée
- ❖ Veiller à une **diversité des profils** plus qu'à la représentativité (association large des parties prenantes pour développer la connaissance et le partenariat, notamment entre acteurs publics et privés, entre élus et techniciens, entre professionnels de l'alimentation...)

NB : L'évaluation peut être une opportunité d'élargir le cercle et la participation peut être à géométrie variable.

A la fin de cette étape

- ❖ Nous avons formalisé l'engagement des acteurs dans l'auto-évaluation.
- ❖ Nous avons défini les modalités de pilotage et les modes d'organisation.



Se réappropriier collectivement le PAT pour le qualifier

“ Quelle mise en récit et quelle caractérisation du PAT ? ”

RÉAPPROPRIATION
ET QUALIFICATION
COLLECTIVE DU
PAT

1
Ce que nous avons prévu de faire / ce que nous avons fait sur l'environnement ?

Objectif

Cette 1^{ère} étape consiste à se réapproprier collectivement le PAT (ses objectifs et son plan d'actions dans le contexte local) pour le situer, l'actualiser, le qualifier (au regard de l'approche environnementale et des modes opératoires privilégiés) et échanger autour des premiers résultats, des éléments de bilan disponibles. Pour vous aider, nous vous invitons à utiliser un certain nombre d'outils permettant de visualiser les spécificités de votre PAT dans son environnement plus large.

Des outils pour cheminer

- ❖ Un portrait environnemental du territoire sur l'alimentation et l'agriculture
- ❖ Un arbre des objectifs du PAT
- ❖ Une caractérisation des modes opératoires

Quelles questions se poser ?

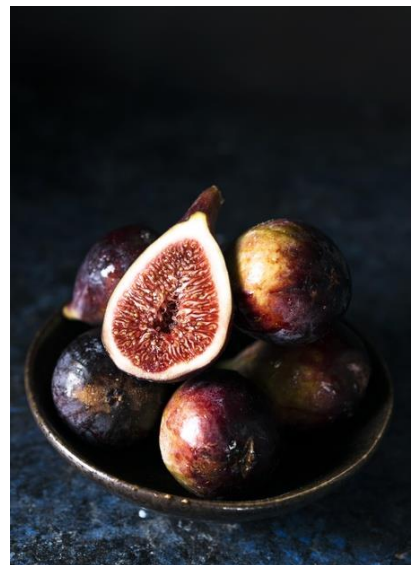
- Quels sont les enjeux environnementaux prioritaires du territoire ?
- Qu'avons-nous prévu de faire sur le plan environnemental ?
- Où en sommes-nous ?
- Quels leviers et acteurs avons-nous mobilisés ?
- Nos actions sont-elles adaptées aux enjeux prioritaires ? Sont-elles toujours d'actualités ?

Qu'entend-on par mode opératoire ?

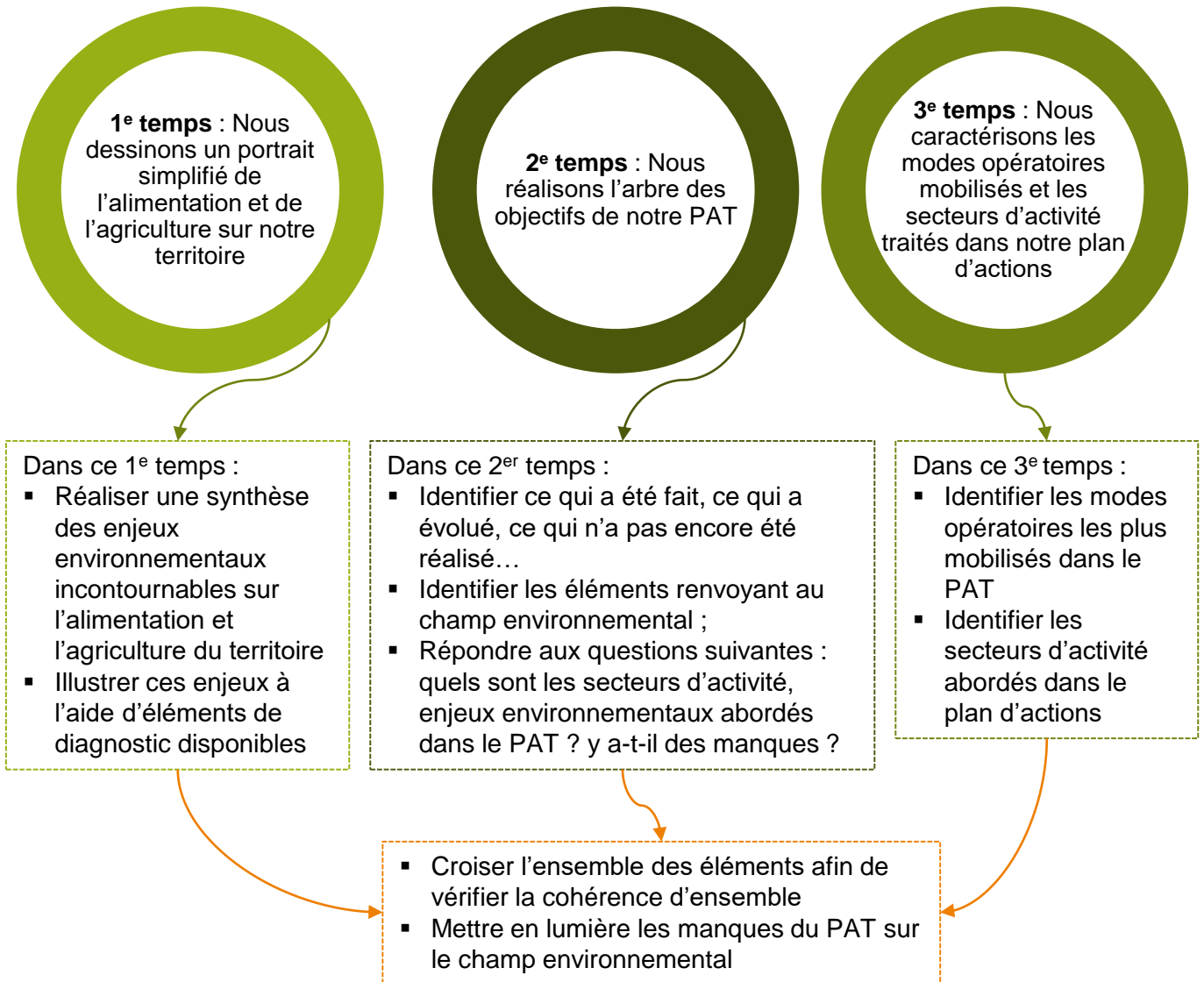
Les modes opératoires renvoient à différentes manières d'intervenir sur un territoire, que l'on peut catégoriser en grandes familles : connaître, sensibiliser/former, articuler, coopérer/animer, agir directement

Des conseils de mise en œuvre et d'animation

- ❖ Partager les informations et mettre tout le monde à niveau
- ❖ Croiser les visions, les préoccupations, les ambitions
- ❖ Construire des visuels, lisibles pour tous comme supports de dialogue et de projection
- ❖ Apporter une attention à l'animation pour faciliter l'expression, pour inclure et créer les conditions d'une intelligence collective
- ❖ S'entendre sur les finalités de l'évaluation, faire des choix, dessiner un pré-projet d'auto-évaluation



Cette étape 1 se conduit en 3 temps.

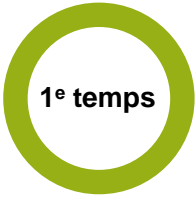


A la fin de cette étape

- ❖ Nous avons réalisé notre arbre des objectifs problématisé.
- ❖ Nous avons caractérisé notre plan d'actions au vu des modes opératoires mobilisés et des thématiques environnementales traitées.
- ❖ Nous avons identifié les enjeux environnementaux prioritaires sur notre territoire avec l'exercice du portrait.
- ❖ Nous avons apprécié la cohérence entre notre PAT et les enjeux environnementaux du territoire, et nous avons identifié les manques.
- ❖ Nous avons fait ressortir des secteurs d'activité à évaluer prioritairement et dégager des préoccupations communes sur le plan environnemental.

NB : Cette étape doit permettre de guider l'élaboration du référentiel local d'évaluation, c'est-à-dire répondre à la question : « ce que nous voulons évaluer ? ». Elle peut se formaliser par une note de synthèse intermédiaire.



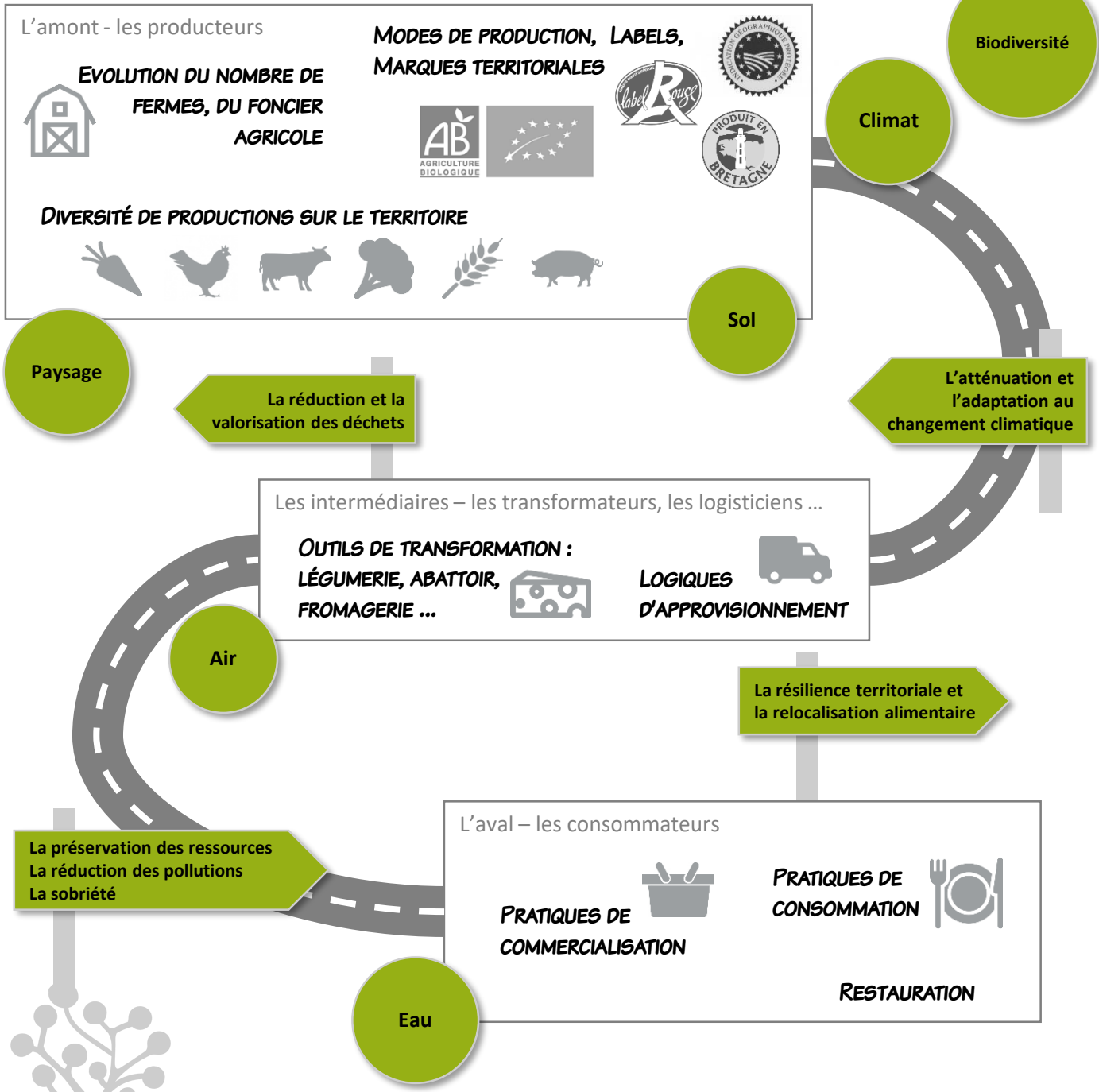


Nous dessinons un portrait simplifié de l'alimentation et de l'agriculture sur notre territoire

A l'aide des éléments de diagnostic disponibles (chiffres-clés, enquête de consommateurs par exemple), qualifier **le système alimentaire du territoire** (sur la base des items présentés ci-dessous) et identifier les **thématiques environnementales incontournables** (leur emplacement sur le schéma n'est pas significatif).

Quel portrait environnemental du territoire sur l'alimentation et l'agriculture ?

Quels enjeux spécifiques au territoire ?
Quels axes d'intervention à privilégier ?



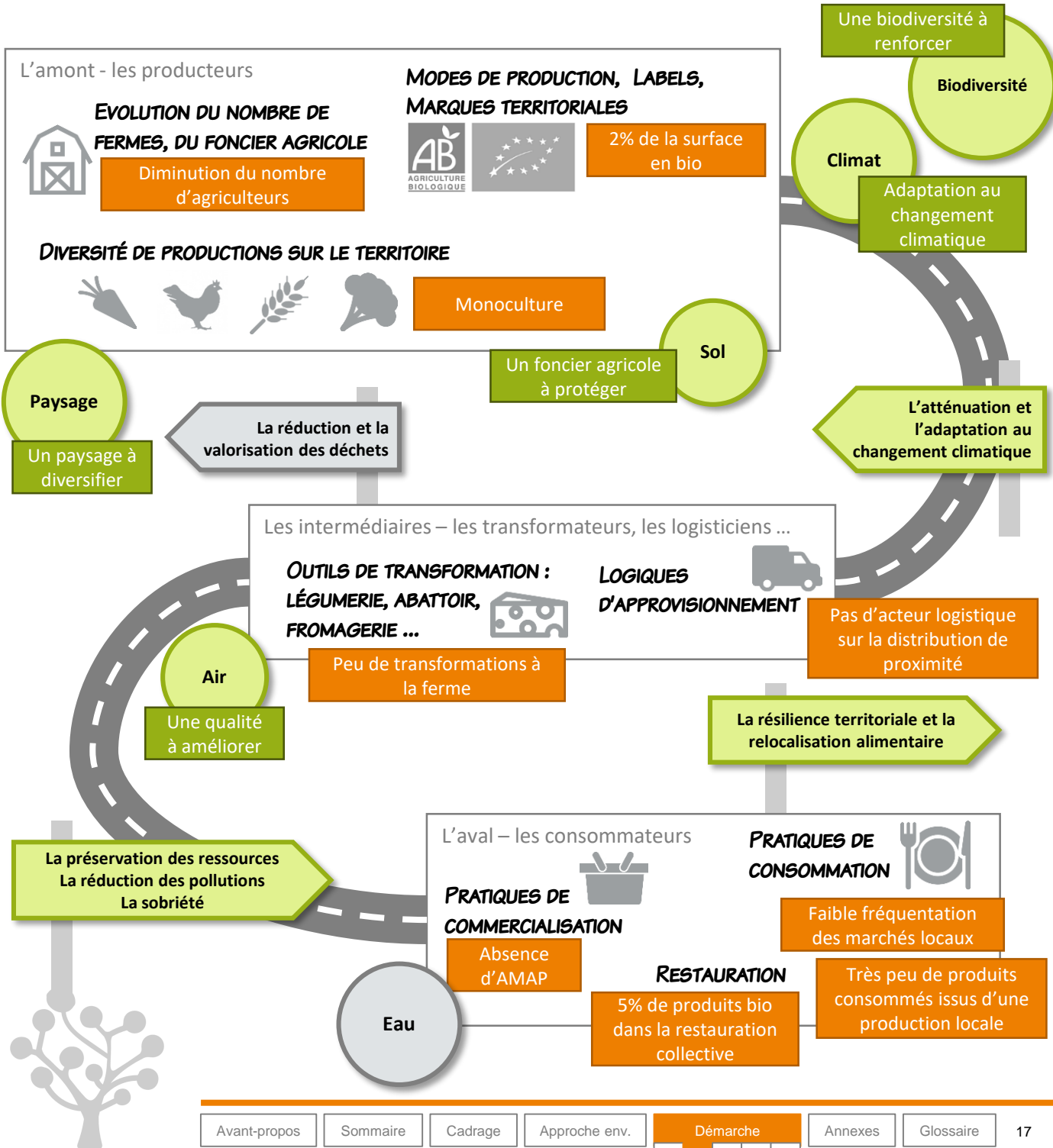
Etape 1

Un exemple fictif pour illustrer ce 1^{er} temps

Dans cet exemple, les acteurs ont identifié **en orange les constats concernant l'agriculture et l'alimentation sur le territoire** et **en vert les thématiques environnementales du territoire**. Toutes les thématiques n'ont pas été renseignées (en gris).

Quel portrait environnemental du territoire sur l'alimentation et l'agriculture ?

Quels enjeux spécifiques au territoire ?
Quels axes d'intervention à privilégier ?





Nous réalisons l'arbre des objectifs de notre PAT

Afin de problématiser l'arbre des objectifs de votre PAT, nous vous proposons, une fois réalisé, d'y identifier :

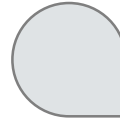
- Les actions qui n'ont pas encore été réalisées, celles qui ont évolué, qui ont été ajoutées, etc.
- Les éléments qui relèvent du champ environnemental et répondent à une exigence de durabilité

Légende

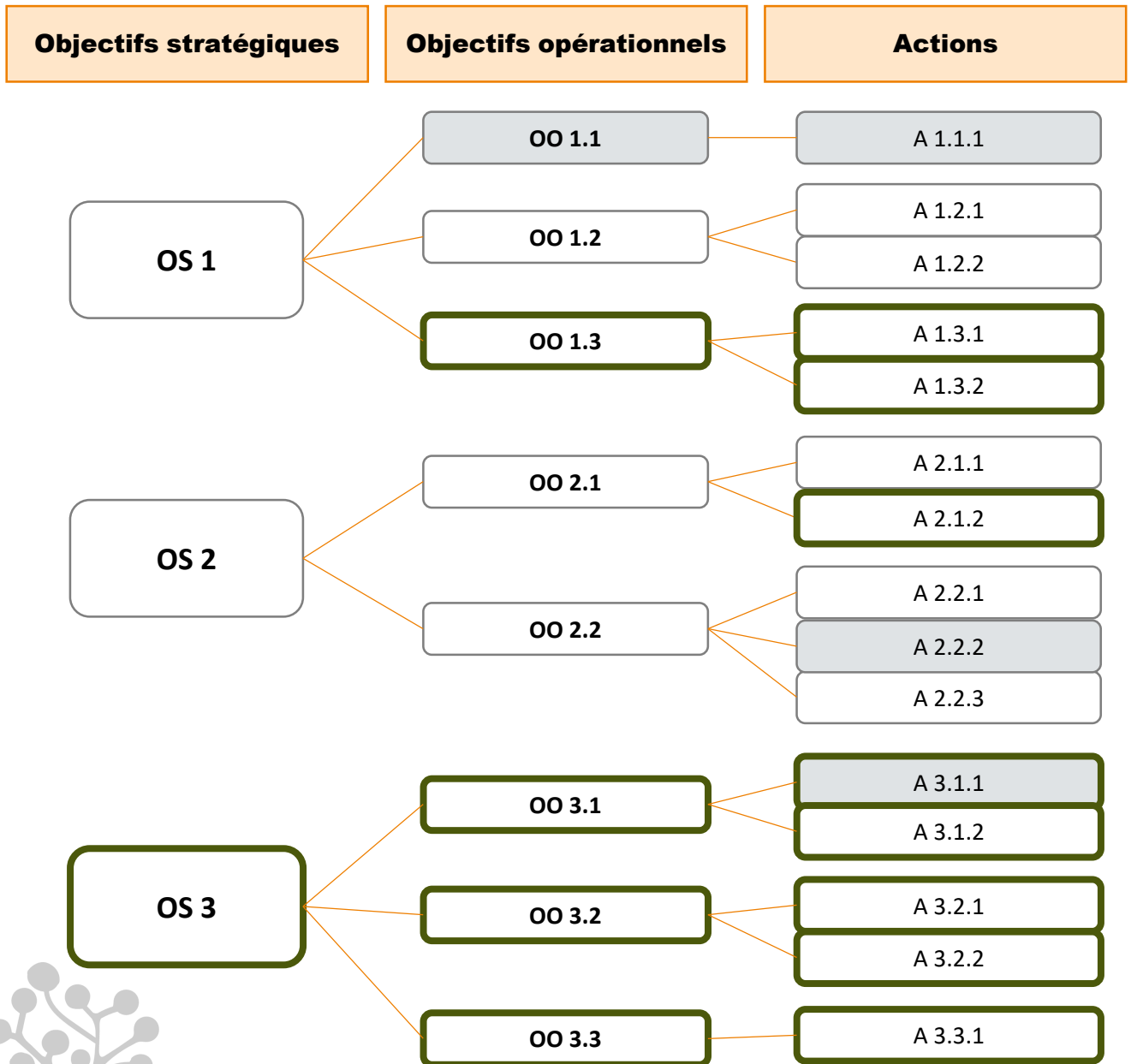
OS : Objectif stratégique
 OO : Objectif opérationnel
 A : Action



Ce qui relève du champ environnemental



Ce qui n'a pas encore été fait



Un exemple fictif pour illustrer ce 2^e temps

Afin de rendre plus concret le travail attendu, les différentes étapes seront illustrées à partir d'un exemple fictif de territoire qui se lance dans l'évaluation de son PAT, dont les caractéristiques sont données ci-contre.

Ci-dessous l'arbre des objectifs réalisé par cet EPCI avec les différentes annotations.

Caractéristiques du territoire

- Un EPCI à dominante rurale à proximité d'une métropole
- Un contexte de pression foncière
- Une agriculture marquée par la monoculture
- Une absence de projet agricole sur le territoire
- Un Contrat de Transition Ecologique

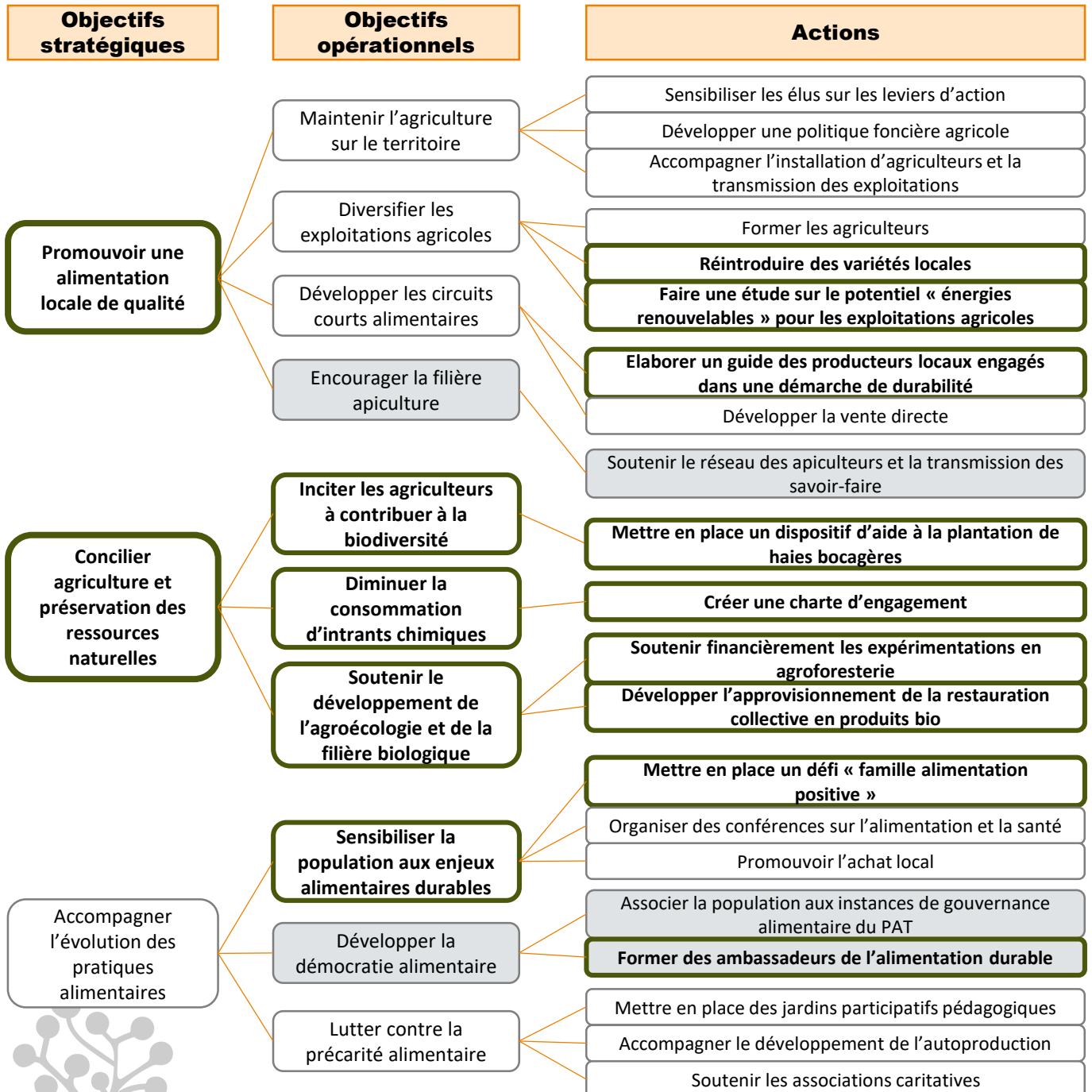
Légende



Ce qui relève du champ environnemental



Ce qui n'a pas encore été fait

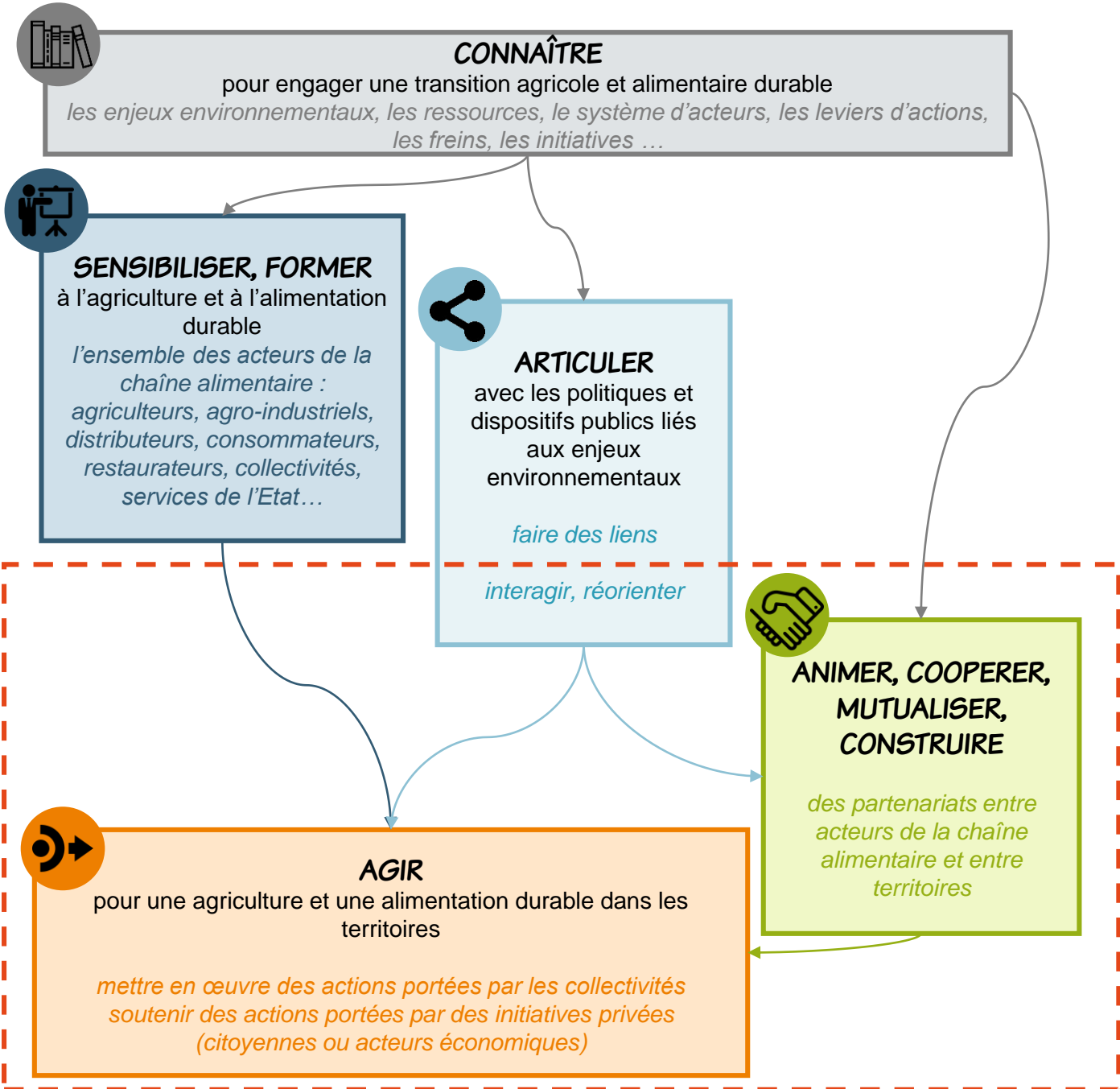




Nous caractérisons les modes opératoires mobilisés dans notre plan d'actions

A l'aide des différents modes opératoires cités ci-dessous, identifier :

- ceux mobilisés par votre plan d'actions
- les manques éventuels



PRINCIPAUX MOTEURS DE LA TRANSFORMATION



Etape 1

La démarche d'auto-évaluation

Un exemple fictif pour illustrer ce 3^e temps

A partir de l'arbre des objectifs précédemment réalisé (cf. 1^{er} temps), l'EPCI indique les modes opératoires mobilisés et les secteurs d'activité traités au niveau des actions. On constate que l'ensemble des modes opératoires est mobilisé, même si certains le sont plus que d'autres. Concernant les secteurs d'activité, 2 ne sont pas abordés : *la transformation, la logistique*.

Actions	Modes opératoires	Thématiques
Sensibiliser les élus sur les leviers d'action		
Développer une politique foncière agricole		
Accompagner l'installation d'agriculteurs et la transmission des exploitations		
Former les agriculteurs		
Réintroduire des variétés locales		
Faire une étude sur le potentiel « énergies renouvelables » pour les exploitations agricoles		
Elaborer un guide des producteurs locaux engagés dans une démarche de durabilité		
Développer la vente directe		
Soutenir le réseau des apiculteurs et la transmission des savoir-faire		
Mettre en place un dispositif d'aide à la plantation de haies bocagères		
Créer une charte d'engagement sur les intrants chimiques		
Soutenir financièrement les expérimentations en agroforesterie		
Développer l'approvisionnement de la restauration collective en produits bio		
Mettre en place un défi « famille alimentation positive »		
Organiser des conférences sur l'alimentation et la santé		
Promouvoir l'achat local		
Associer la population aux instances de gouvernance alimentaire du PAT		
Former des ambassadeurs de l'alimentation durable		
Mettre en place des jardins participatifs pédagogiques		
Accompagner le développement de l'autoproduction		
Soutenir les associations caritatives		

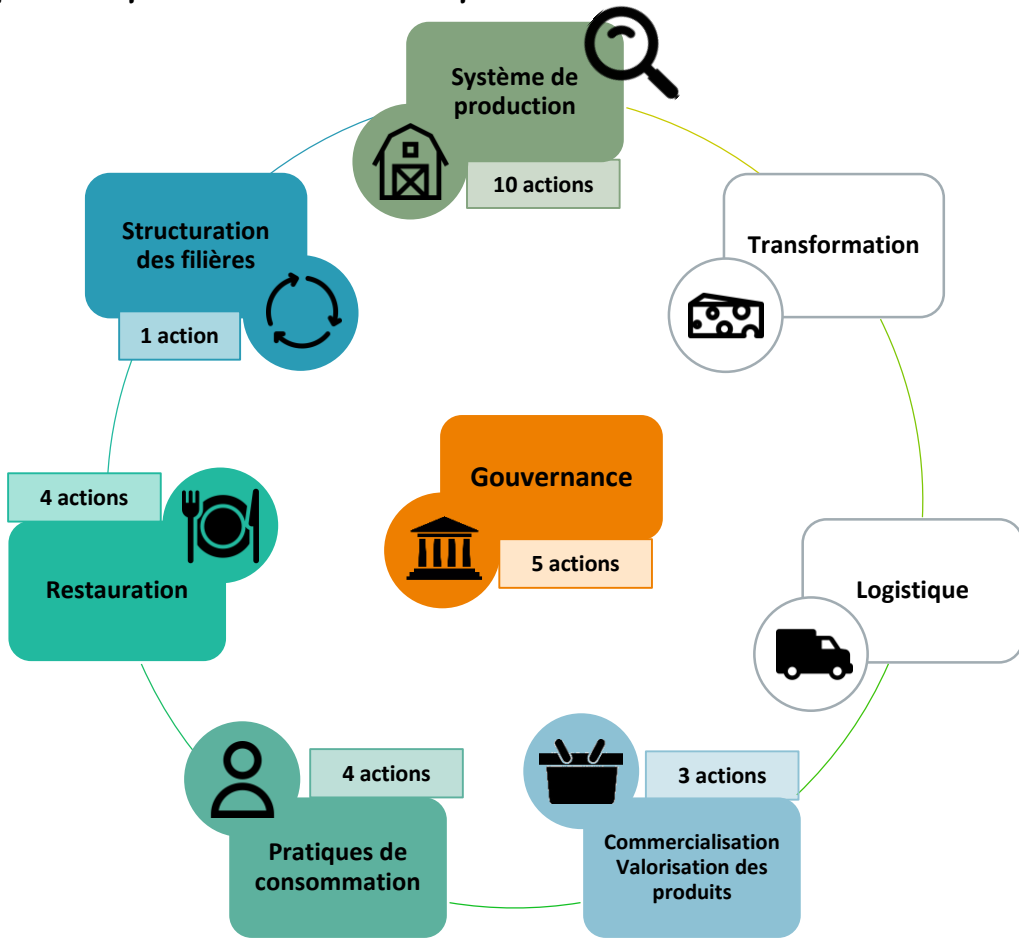
POUR RAPPEL



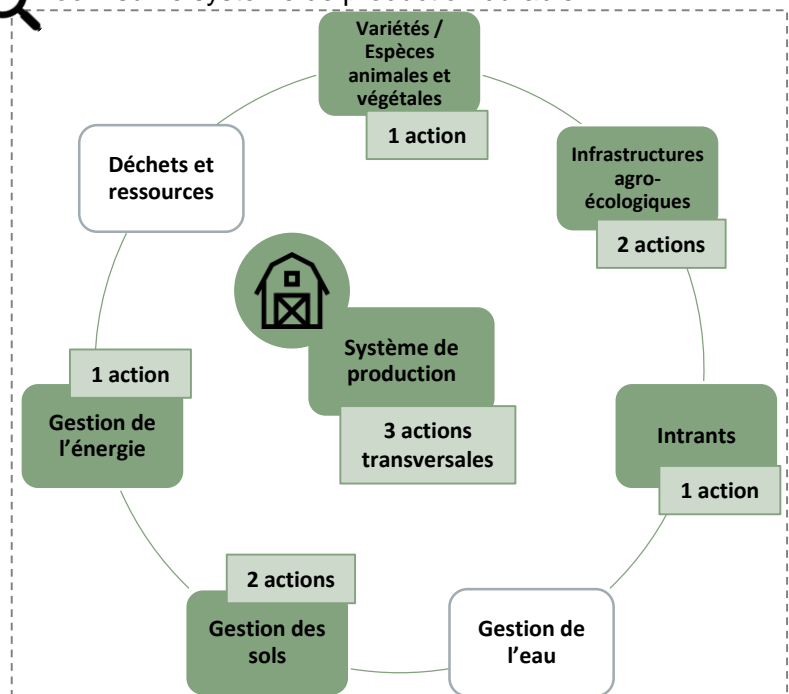
Non abordés dans cet exemple



Un exemple fictif pour illustrer le 3^e temps



Zoom sur le système de production durable



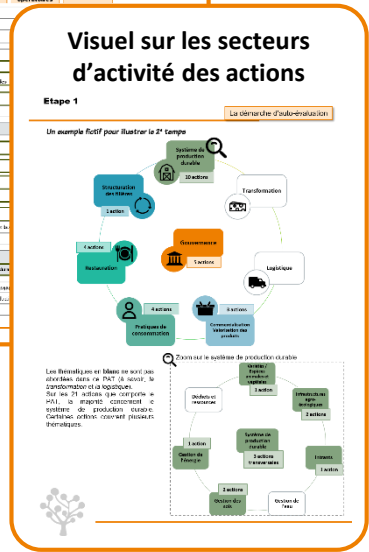
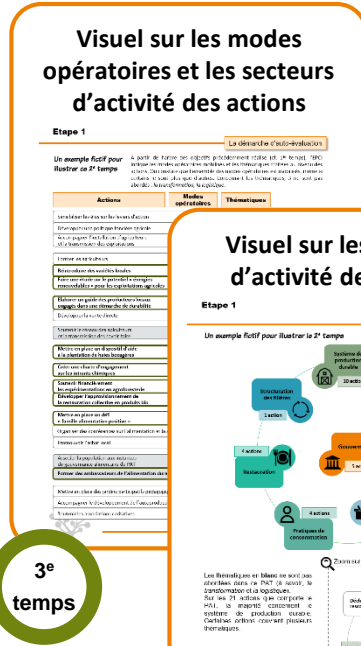
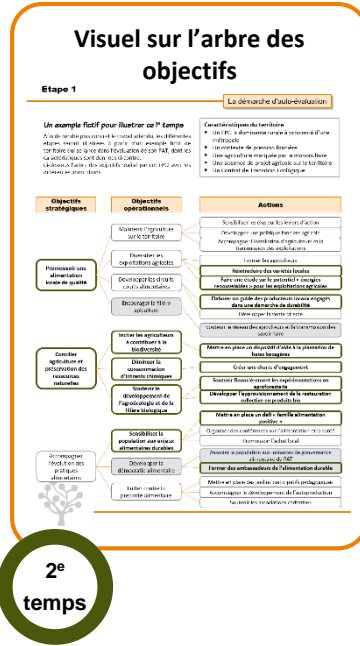
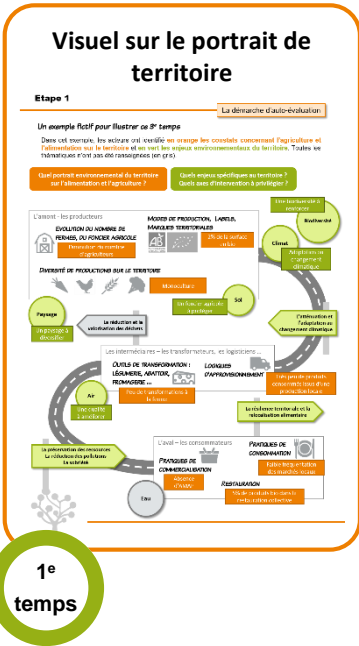
Les secteurs d'activité en **blanc** ne sont pas abordés dans ce PAT (à savoir, la *transformation* et la *logistique*).

Sur les 21 actions que comporte le PAT, la majorité concerne le système de production. Certaines actions couvrent plusieurs secteurs d'activité.



Un exemple fictif pour illustrer ce travail sur la note de synthèse

❖ A partir du travail et des visuels réalisés dans les 3 temps de l'étape 1, il s'agit, à travers une note de synthèse, d'apprécier la cohérence entre notre PAT et les enjeux environnementaux du territoire, d'identifier les manques, de faire ressortir des thématiques à évaluer prioritairement et dégager des préoccupations communes sur le plan environnemental afin de guider l'élaboration du référentiel local d'évaluation.



Des éléments de commentaires pour alimenter la note de synthèse intermédiaire à rédiger à partir des échanges collectifs et des différents visuels réalisés :

- Le PAT comporte un objectif stratégique totalement dédié à l'environnement et mobilise l'ensemble des modes opératoires.
- Des actions ne sont pas encore mises en œuvre à ce jour (cf. *Encourager la filière apiculture*).
- Des actions peuvent contribuer à structurer une gouvernance alimentaire, cependant, elles ne sont pas encore toutes engagées à ce jour (cf. *Développer la démocratie alimentaire*).
- Le PAT n'aborde pas les secteurs d'activité de la *logistique* et de la *transformation*, alors que l'exercice du portrait de territoire met en évidence le manque d'outils de transformation.
- Le PAT relie un petit nombre d'acteurs du système alimentaire. Il développe davantage des actions qui visent des initiatives individuelles que des projets de territoire ou de filières.
- Plusieurs actions portent sur l'approvisionnement local pour répondre aux enjeux soulignés dans le portrait de territoire (*peu d'AMAP, faible fréquentation des marchés locaux* ...), néanmoins peu abordent la diversification des systèmes de production (et donc de l'offre territoriale) alors que le paysage est marqué par la monoculture.
- Des discussions ont permis d'identifier collectivement des secteurs d'activité de travail prioritaires pour l'exercice d'auto-évaluation : le *système de production*, la *restauration*, la *gouvernance*.
- Etc.

Construire notre référentiel d'évaluation environnemental " Quel projet d'évaluation ? "

CONSTRUCTION
DE NOTRE
RÉFÉRENTIEL
D'ÉVALUATION

2
Ce que nous voulons
évaluer sur
l'environnement ?

Objectif

Cette étape est fondamentale parce qu'elle prépare le cadre de l'évaluation, ce que l'on appelle le référentiel local d'évaluation (les questions évaluatives et les critères de réussite associés pour faciliter l'analyse) mais aussi la méthode retenue pour répondre aux questions (la collecte des données et informations, les modalités d'analyse et de débat, de diffusion des résultats et recommandations). Pour vous aider, nous vous proposons une série de questions articulées autour du champ environnemental et de la gouvernance, les 2 étant liés. Il vous appartient de puiser dans ces questions évaluatives, de les adapter à votre contexte et préoccupations pour construire votre propre référentiel local.

Que voulons-nous évaluer dans notre PAT sur l'environnement ?

Des conseils de mise en œuvre et d'animation

- ❖ Prendre le temps d'échanger pour faire des choix de questions et de critères, s'ajuster et maturer le questionnement
- ❖ Limiter le nombre de questions pour les instruire, éviter les questions trop larges ou trop fermées, cibler les questions sur les constats et non les évolutions
- ❖ Formaliser les questions et critères, les méthodes d'investigation pour disposer d'un cadre partagé d'analyse et de débat
- ❖ Mixer des questions portant sur les secteurs d'activité et sur la gouvernance
- ❖ Articuler critères quantitatifs et qualitatifs, diversifier les critères au regard des modes opératoires, trouver le bon équilibre
- ❖ Penser les articulations entre dispositifs (cf. gouvernance)
- ❖ Inscrire le projet dans la durée (auto-évaluation in itinere)
- ❖ Distribuer les rôles entre les acteurs associés

Des outils pour cheminer

- ❖ Un référentiel générique duquel on peut s'inspirer pour choisir/définir des questions évaluatives et des critères de réussite.



Quelques éléments de définition

❖ Les questions évaluatives

Il s'agit de questions, aussi précises que possible, classées et hiérarchisées, qui essaient de traduire les objectifs de l'évaluation en termes de constats, de processus observables et de grandeurs mesurables. Ces questions peuvent être de différents types et aborder des thèmes variés tels que la stratégie, les résultats et effets, les modes de gouvernance et de participation, les pratiques professionnelles, les comportements des acteurs mais aussi porter sur les facteurs d'environnement qui interagissent sur la politique ou le programme évalué.

Ce questionnaire est un construit collectif local issu d'une relecture critique des objectifs du PAT (discussion autour de l'arbre des objectifs et des premiers résultats).

❖ Le critère de réussite

Il s'agit d'un ensemble de leviers d'actions majeurs pour transformer le système dominant actuel vers plus de durabilité. Ils sont définis de manière collective et permettent de se fixer un niveau d'exigence partagé.

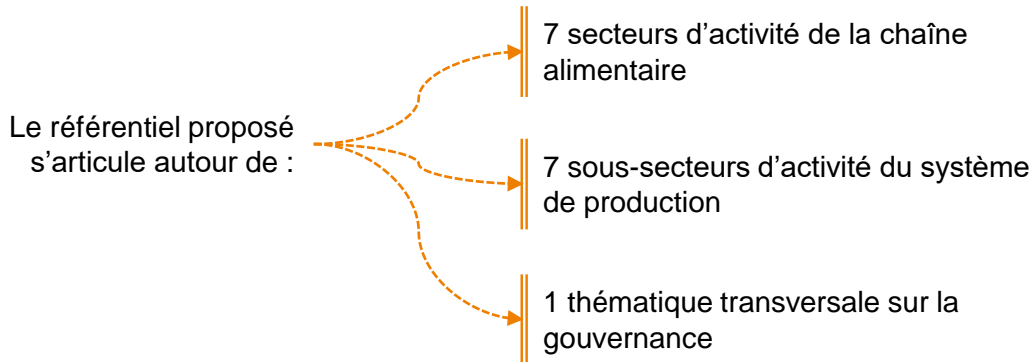
NB : Afin d'illustrer les critères de réussite, des indicateurs associés sont proposés à titre indicatif et les données nécessaires pour y répondre peuvent être à construire.

A la fin de cette étape

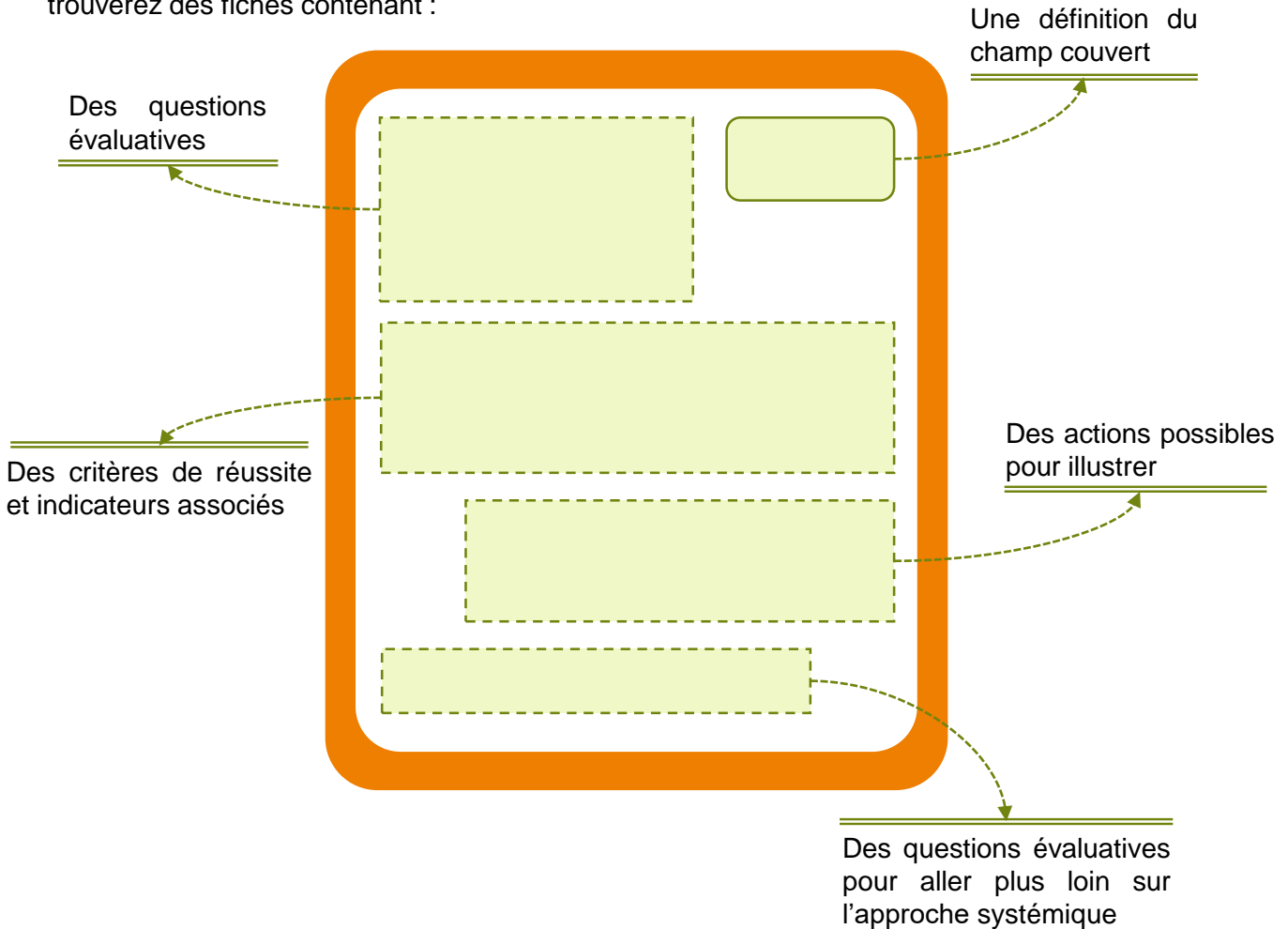
❖ Nous avons construit notre propre référentiel local d'évaluation avec des questions évaluatives et des critères de réussite, adaptés aux enjeux environnementaux de notre territoire et portant sur ce que nous voulons évaluer, en termes de secteurs d'activité du système alimentaire et de gouvernance.



Un référentiel générique pour vous aider à construire votre propre référentiel local d'auto-évaluation



Pour chacune des thématiques citées précédemment, vous trouverez des fiches contenant :

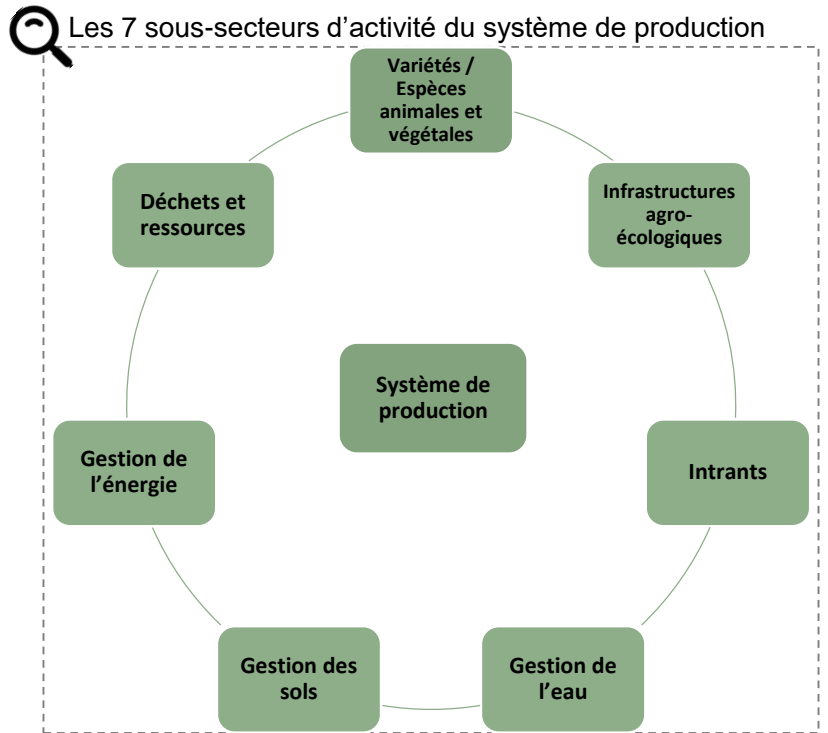


Etape 2

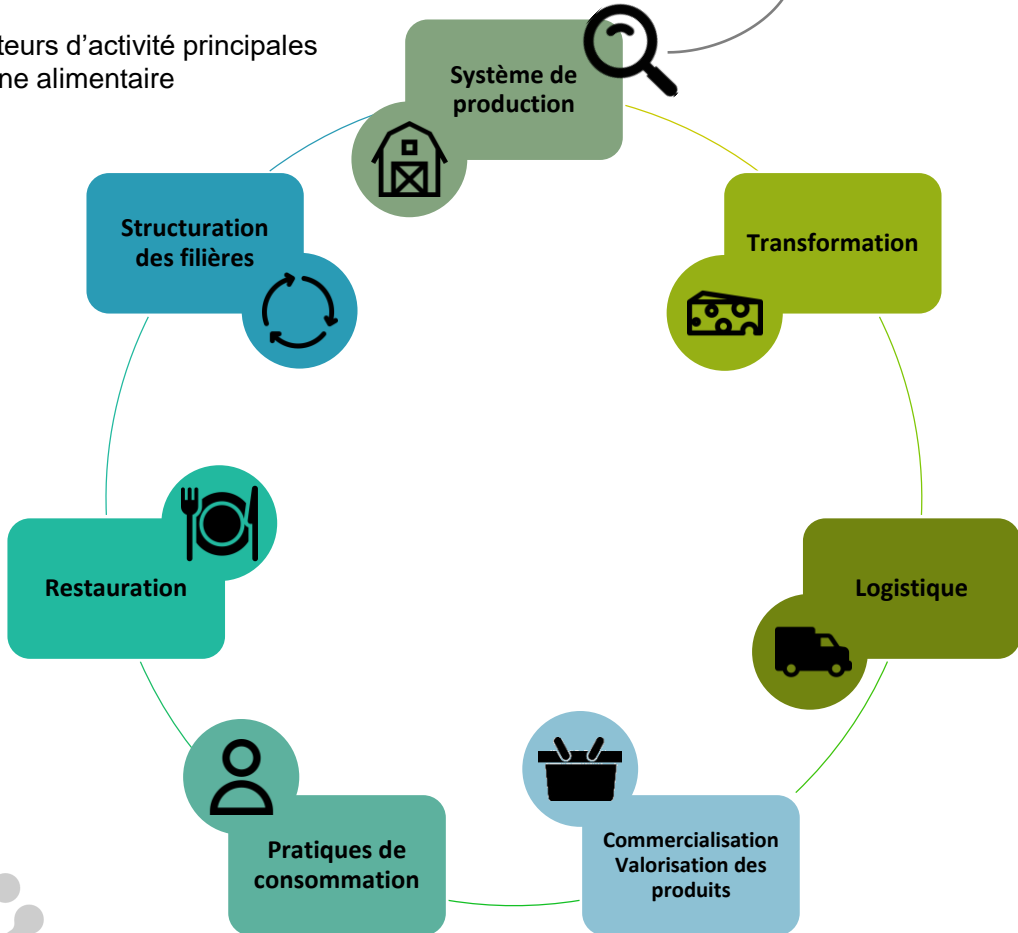
La démarche d'auto-évaluation

Cliquez sur les thématiques pour avoir accès à la fiche correspondante.

1 thématique transversale



Les 7 secteurs d'activité principales de la chaîne alimentaire





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES SYSTÈMES DE PRODUCTION AGRICOLE, AQUACOLE ET LA PÊCHE

- ❖ Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il l'évolution des pratiques agricoles, aquacoles et de pêche vers plus de durabilité ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT renforce-t-il la capacité d'adaptation au changement climatique et la résilience des systèmes agricoles et aquacoles ?



Système de production

CE SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE TOUS LES SYSTÈMES AGRICOLES ET AQUACOLES AINSI QUE LE SECTEUR DE LA PÊCHE. IL EST DIVISÉ EN SOUS-SECTEURS D'ACTIVITÉ PERMETTANT D'APPROFONDIR LE TRAVAIL D'ÉVALUATION.



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ Développement et diversification des systèmes de production durables sur le territoire

Nombre d'agriculteurs / aquaculteurs en bio, en agroforesterie, en agroécologie, sous labels, % de surfaces durables, diminution des GES liés à l'agriculture ...

❖ Adaptation des pratiques agricoles, aquacoles et de pêche au changement climatique local

Nombre d'agriculteurs / aquaculteurs / pêcheurs qui ont fait évoluer leurs pratiques, moyens humains et financiers d'accompagnement ...

❖ Contribution des producteurs à la préservation et à la restauration des ressources

Nombre de producteurs engagés dans des démarches durables (MAEc, paiements pour services environnementaux...), réseaux d'ambassadeurs, auto-diagnostic dans les exploitations ...





QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Réaliser des inventaires de biodiversité et sur les écosystèmes (zones humides...) pour adapter les pratiques agricoles
- ❖ Réaliser des diagnostics de vulnérabilité énergétique, de la qualité des sols, de l'air...
- ❖ Améliorer la connaissance sur les écosystèmes, la biodiversité, les systèmes de production
- ❖ Améliorer la connaissance sur les systèmes de production adaptés aux évolutions pédo-climatiques locales
- ❖ Créer ou soutenir des observatoires locaux et développer l'open data



- ❖ Sensibiliser et former aux liens entre production durable et changement climatique, entre production durable et résilience territoriale...
- ❖ Sensibiliser les agriculteurs à la diversité des pratiques durables
- ❖ Sensibiliser les pêcheurs aux techniques de pêche durable et à la préservation de la ressource
- ❖ Sensibiliser sur les bonnes pratiques de stockage et d'épandage des effluents
- ❖ Former les personnels des espaces verts à la gestion écologique

NB : Penser à diversifier les formats (formations, plaquettes de communication, événements, animations, ateliers, etc.) et les publics touchés (agriculteurs de différents systèmes de production, professions para-agricoles (conseillers...), lycées agricoles, etc.)



- ❖ Elaboration d'une charte d'agriculture et/ou de pêche durable
- ❖ Articuler le PAT avec différents dispositifs publics : programme enseigner à produire autrement, programme biodiversité, MAEc, paiement pour services environnementaux (PSE), CRTE, PDR (programme de développement rural), etc.



- ❖ Contractualiser avec les agriculteurs engagés pour des services environnementaux
- ❖ Favoriser les échanges entre pairs
- ❖ Développer la recherche participative
- ❖ Développer des communs entrepreneuriaux (ex : SCIC)



- ❖ Accompagner (financièrement, techniquement) les projets collectifs de producteurs visant la durabilité et l'adaptation au changement climatique
- ❖ Valoriser les pratiques agricoles, aquacoles et de pêche durables en lien avec la protection des ressources, via un réseau d'ambassadeurs
- ❖ Développer l'agriculture biologique, les productions sous label durable, l'aquaculture certifiée biologique
- ❖ Développer l'agriculture urbaine, low-tech, les jardins vivriers durables
- ❖ Soutenir le développement du label bas carbone pour les systèmes de production

QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR ALLER PLUS LOIN



- ❖ **Lien avec l'économie** : Dans quelle mesure le PAT favorise la création d'emplois locaux dans les secteurs agricoles et/ou aquacoles, respectueux de l'environnement ? Dans quelle mesure le PAT soutient financièrement ces agriculteurs et aquaculteurs, et développe le commerce équitable ?
- ❖ **Lien avec le social** : Dans quelle mesure le PAT favorise le développement de l'économie sociale et solidaire dans les secteurs agricoles et/ou aquacoles durables ?
- ❖ **Lien avec la santé** : Dans quelle mesure le PAT agit pour réduire l'exposition des producteurs et des consommateurs aux risques liés à l'usage de produits phytosanitaires ?
- ❖ **Lien avec le culturel et la gastronomie** : Dans quelle mesure le PAT s'appuie sur les savoir-faire locaux ancestraux et les produits du terroir pour promouvoir des marques territoriales ?



QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LES « VARIÉTÉS, ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES »

❖ Dans quelle mesure le PAT permet de favoriser la biodiversité sur le territoire ?

Quel respect des cycles naturels des espèces (préservation des périodes de reproduction pour les poissons, saisonnalité des légumes et des fruits) ? Quels mécanismes de préservation des habitats ?

❖ Dans quelle mesure le PAT permet de développer des complémentarités entre espèces (animales et végétales) ?

Quel développement de la polyculture élevage ? Quel recours aux complémentarités d'espèces (pollinisation, auxiliaires de cultures, régulation biologique ...) ?

❖ En quoi le PAT soutient-il la sauvegarde ou la réintroduction de variétés ou races ancestrales ou locales adaptées au territoire ?



Variétés, espèces animales et végétales

CE SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE L'ENSEMBLE DES VARIÉTÉS / ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES PROPICE À LA RÉSILIENCE TERRITORIALE ET À LA BIODIVERSITÉ.



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ Choix d'espèces animales et végétales adaptées aux territoires

Nombre de races locales, de variétés oubliées

❖ Diversification des espèces animales et végétales au sein des systèmes de production

Nombre moyen de cultures dans les exploitations, longueur des rotations, diversité des assolements, recours à la lutte biologique, insectes pollinisateurs



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Consolider la connaissance des espèces locales adaptées aux conditions pédo-climatiques locales



- ❖ Sensibiliser à la diversité des espèces locales, à leurs cycles de vie et leurs habitats, à leurs complémentarités, à leur rôle dans la régulation biologique auprès des pouvoirs publics, auprès du grand public (actions de lobbying et de communication)

NB : Penser à diversifier les formats (formations, plaquettes de communication, événements, animations, ateliers, etc.) et les publics touchés (agriculteurs de différents systèmes de production, professions para-agricoles (conseillers...), lycées agricoles, etc.)



- ❖ Articuler le PAT avec les programmes biodiversité, programmes nationaux des espèces protégées, Natura 2000, les zonages de protection des espèces et habitats, etc.
- ❖ Faire évoluer le cadre réglementaire pour permettre la commercialisation d'une plus grande diversité de semences



- ❖ Contractualiser avec des agriculteurs sur la préservation des espèces locales



- ❖ Réintroduire et préserver des espèces/variétés et races locales
- ❖ Adapter les espèces, variétés et races au climat local
- ❖ Soutenir la création de maisons de semences paysannes, la réintroduction de variétés oubliées
- ❖ Accompagner les producteurs pour la réintroduction de semences et races autochtones
- ❖ Créer une banque de semences
- ❖ Agir pour la commercialisation sur les semences paysannes
- ❖ Développer la polyculture, l'autonomie fourragère des élevages
- ❖ Développer la lutte biologique et l'utilisation des auxiliaires de cultures





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LES « INFRASTRUCTURES AGRO-ÉCOLOGIQUES »

❖ Dans quelle mesure le PAT contribue-t-il à la préservation et restauration des écosystèmes terrestres et marins ?

Quelle continuité écologique des milieux ? Quelle restauration de la trame verte, bleue et brune ? Quelle préservation du bocage, des bosquets (infrastructures forestières et paysagères) ?

❖ Dans quelle mesure le PAT contribue au stockage carbone dans les système de production ?

Quelle préservation des espaces permettant le stockage du carbone (forêts, haies, prairies permanentes...) ?



Infrastructures agro-écologiques

CE SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE L'ENSEMBLE DES HABITATS SEMI-NATURELS, OFFRANT DE NOMBREUX SERVICES ENVIRONNEMENTAUX TELS QUE LES HAIES, LES TALUS, LES BANDES ENHERBÉES, LES ZONES TAMPONS, LES JACHÈRES FLEURIES, LES PRAIRIES PERMANENTES, LES LANDES, LES MARES, ETC.



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ Gestion durable des écosystèmes terrestres et marins associés aux espaces de production

Surfaces en éléments naturels, en prairies permanentes, espace à haute valeur naturelle gérés durablement, % MAE en lien avec une gestion durable, % paiements pour services environnementaux

❖ Préservation des continuités écologiques et création de nouveaux corridors

Indicateur de fragmentation, densité des réservoirs de biodiversité, qualité de la TVBB, linéaires de continuités écologiques reconstituées-entretenu

❖ Renforcement de la séquestration carbone par les milieux naturels

Surfaces permettant le stockage carbone





QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Améliorer la connaissance sur l'état des lieux des infrastructures agro-écologiques du territoire, sur les stocks et flux de carbone (ex : outil ALDO)
- ❖ Valoriser les zones riches en biodiversité pour les promeneurs (points d'observation, panneaux pédagogiques...)



- ❖ Sensibiliser, former à la gestion durable des espaces

NB : Penser à diversifier les formats (formations, plaquettes de communication, événements, animations, ateliers, etc.) et les publics touchés (agriculteurs de différents systèmes de production, professions para-agricoles (conseillers...), lycées agricoles, collectivités, etc.)



- ❖ Articuler le PAT avec les plans de gestion durable de la forêt et de la haie, avec la trame verte et bleue (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) ...



- ❖ Engager les agriculteurs dans des mesures agro-environnementales et paiements pour services environnementaux pour préserver la TVBB et contribuer à la séquestration du carbone
- ❖ Animer des projets collectifs entre associations de protection de la nature et agriculteurs



- ❖ Développer l'implantation de haies, d'infrastructures agro-écologiques, de couverts végétaux
- ❖ Préserver et entretenir le bocage
- ❖ Soutenir le développement de l'agroforesterie
- ❖ Soutenir les pratiques favorables au stockage carbone (haies, prairies permanentes, zones humides, agroforesterie...)





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LA THÉMATIQUE « INTRANTS »

- ❖ Dans quelle mesure le PAT contribue à limiter les intrants chimiques dans les exploitations agricoles / aquacoles ?
engrais de synthèse, produits phytosanitaires, antibiotiques
- ❖ Dans quelle mesure le PAT favorise l'autonomie des exploitations agricoles / aquacoles ?
autonomie fourragère, autonomie alimentaire pour les élevages...
- ❖ Dans quelle mesure le PAT contribue à limiter les émissions de particules, de polluants dans l'air ?



Intrants

CE SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE TOUS LES PRODUITS ENTRANT DANS LE PROCESSUS DE PRODUCTION APPORTÉS AUX TERRES ET AUX CULTURES (FERTILISANTS, PRODUITS PHYTOSANITAIRES...) OU AUX ANIMAUX (ANTIBIOTIQUES, ALIMENTS ACHETÉS).



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ Diminution des intrants dans les systèmes de production

Indice de fréquence de traitement dans les exploitations, nombre d'élevages engagés dans des démarches alternatives aux antibiotiques, quantité d'engrais de synthèse achetée / nombre d'exploitations ayant recours aux engrais de synthèse

❖ Augmentation de l'autonomie alimentaire des élevages

Nombre d'exploitations en polyculture élevage, part de pâturage dans les élevages

❖ Contribution des exploitations agricoles à l'amélioration de la qualité de l'air

Diminution de produits nocifs pour l'air utilisés dans les exploitations (ex : produits phytosanitaires), diminution des engrais minéraux (N minéral), amélioration de la gestion des effluents d'élevage et des digestats



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Renforcer la connaissance sur les alternatives aux intrants chimiques (couverts végétaux, lutte biologique ...), en lien avec la recherche-action ou recherche participative



- ❖ Sensibiliser, former aux systèmes de production « bas intrants », aux alternatives aux antibiotiques, aux méthodes de valorisation des effluents d'élevage
NB : Penser à diversifier les formats (formations, plaquettes de communication, événements, animations, ateliers, etc.) et les publics touchés (agriculteurs de différents systèmes de production, professions para-agricoles (conseillers...), lycées agricoles, collectivités, etc.)



- ❖ Articuler le PAT avec le plan « Ecophyto », le plan « protéines » pour le développement des légumineuses, la stratégie nationale bas carbone (SNBC)



- ❖ Animer un réseau de fermes pilotes engagés dans la réduction d'intrants et favoriser les échanges entre pairs



- ❖ Développer des pratiques de fertilisation durables
 - ❖ Recycler les nutriments pour maintenir la fertilité des sols
 - ❖ Mettre en place une démarche territoriale « Zéro Phyto »
 - ❖ Créer des espaces tests agricoles et travailler avec la recherche sur une agriculture de conservation sans phytosanitaires





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LA « GESTION DE L'EAU »

❖ Dans quelle mesure le PAT permet-il de promouvoir les pratiques favorables à la gestion économe de la ressource en eau ?

Quels recyclages / récupération de l'eau dans les système de production ?
Quelles pratiques d'irrigation ? Quels systèmes pour limiter l'évapotranspiration ?

❖ En quoi le PAT agit sur la qualité de l'eau ?

Quelles sources de pollution sur le territoire (engrais, phytosanitaires, antibiotiques...)? Quels espaces tampons pour limiter les pollutions (ruissellement, érosion...)?



Gestion de l'eau

CE SOUS SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE LA GESTION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DE L'EAU (EX : PRATIQUES D'IRRIGATION, LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS).



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ Evolution des systèmes de production pour limiter les besoins en eau et les intrants chimiques

Quantité d'eau consommée pour le secteur agricole et aquacole, qualité des cours d'eau, choix de cultures et pratiques culturales économes en eau

❖ Changement des pratiques d'irrigation sur le territoire voire arrêt

Nombre d'exploitation irriguées, consommation d'eau pour l'irrigation

❖ Développement systématique de la récupération d'eau et du recyclage si possible

❖ Développement des infrastructures écologiques pour préserver la qualité de l'eau

Linéaire de haies, de talus plantés, surface de plantes épuratoires



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Améliorer la connaissance des zones à enjeu « eau » sur le territoire (aires de captage, zones sensibles, zones sous tension au regard des usages ...)



- ❖ Contractualiser avec des agriculteurs de bassin versant engagés dans une démarche de protection de la ressource en eau



- ❖ Sensibiliser, former les agriculteurs et les aquaculteurs à l'usage de l'eau (d'un point de vue quantitative) et aux impacts sur sa qualité
 - ❖ Former aux pratiques agricoles économes en consommation d'eau (cultures peu consommatrices)
 - ❖ Former les agriculteurs aux techniques de collecte et de stockage des eaux de pluie
- NB : Penser à diversifier les formats (formations, plaquettes de communication, événements, animations, ateliers, etc.) et les publics touchés (agriculteurs de différents systèmes de production, professions para-agricoles (conseillers...), lycées agricoles, collectivités, etc.)*



- ❖ Diminuer le recours aux intrants chimiques dans les exploitations
- ❖ Expérimenter de nouvelles méthodes d'irrigation, de nouveaux systèmes adaptés au changement climatique (préservation de la ressource en eau)
- ❖ Réutiliser les eaux non conventionnelles pour l'irrigation
- ❖ Mettre en place des mesures de gestion des stocks pour anticiper les pénuries d'eau



- ❖ Articuler le PAT avec les SAGE/SDAGE pour peser sur le choix des modalités de gestion de l'eau
- ❖ Articuler le PAT avec les zones de captage et les mesures associées
- ❖ Inciter à la mise en place de zones de captage et à leur protection
- ❖ Définir dans la commande publique des critères sur la préservation de la ressource en eau (quantité/qualité)





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LA « GESTION DU SOL »

- ❖ Dans quelle mesure le PAT préserve-t-il la qualité agronomique des sols ? Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il des sols vivants ? Quelle contribution du PAT à une gestion écologique des sols ? Dans quelle mesure le PAT maintient-il la fertilité des sols ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT a-t-il permis le maintien et le développement du foncier agricole sur le territoire ?



Gestion du sol

CE SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE LA QUALITÉ AGRONOMIQUE DES SOLS, LA GESTION ÉCOLOGIQUE (FERTILISATION, PRATIQUES CULTURALES...) ET LA PRÉSERVATION DU FONCIER AGRICOLE.



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

- ❖ **Choix d'un aménagement du territoire favorable à la qualité des sols (maillage bocager, présence de l'arbre...)**

Linéaire de haies, taille moyenne des parcelles, préservation des terres agricoles fertiles

- ❖ **Politiques territoriales favorables à la préservation voire au développement du foncier agricole**

Ha artificialisés

- ❖ **Evolution des systèmes de production et des pratiques agricoles pour améliorer la qualité des sols**

Assolement diversifié, Taux de couverture des sols, Biodiversité des sols, Diminution des intrants, Augmentation de la part de l'agroforesterie, Diminution de l'érosion des sols, Fertilité des sols

- ❖ **Maintien d'un tissu agricole dense via des politiques d'appui à l'installation et à la transmission, en contrepartie d'une gestion durable des sols**

Nombre d'agriculteurs engagés dans une gestion durable des sols, taux de renouvellement, nombre d'installations



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Réaliser un diagnostic du foncier disponible (friche, transmission) pour une activité agricole durable et créer un observatoire
- ❖ Développer une vision partagée de la qualité des sols



- ❖ Sensibiliser les agriculteurs et les aquaculteurs à la gestion durable des sols
- ❖ Former aux techniques du travail du sol pour préserver leur qualité agronomique
NB : Penser à diversifier les formats (formations, plaquettes de communication, événements, animations, ateliers, etc.) et les publics touchés (agriculteurs de différents systèmes de production, professions para-agricoles (conseillers...), lycées agricoles, collectivités, etc.)



- ❖ Articuler le PAT avec le PLU(i), le SCoT, les PEAN, les zones agricoles à préserver, les mesures ERC, etc.
- ❖ Appuyer les dispositifs de préservation des terres agricoles et de compensation agricole



- ❖ Contractualiser sur une gestion durable des sols
- ❖ Animer des réseaux de fermes pilotes d'expérimentation sur des pratiques innovantes de gestion durable des sols
- ❖ Contractualiser avec la SAFER et les associations de portage foncier



- ❖ Mettre en place des pratiques favorables à la fertilité des sols et limitant les pollutions (assolement diversifié, couverture des sols, biodiversité des sols, diminution des intrants, augmentation de la part de l'agroforesterie, diminution de l'érosion des sols, etc.)
- ❖ Aider à la transmission et à l'acquisition de foncier agricole en contrepartie de pratiques durables
- ❖ Accompagner (financièrement et techniquement) la transmission des exploitations agricoles pour une agriculture durable
- ❖ Mettre en place des Paiements pour Services Environnementaux (PSE) afin d'inciter à la gestion durable des sols





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LA THÉMATIQUE « GESTION DE L'ÉNERGIE »

❖ Dans quelle mesure le PAT contribue-t-il à la transition énergétique du territoire?

Quelle diminution des consommations d'énergie ? Quelle production d'énergies renouvelables ?

❖ Dans quelle mesure le PAT participe à la réduction des émissions de GES du territoire ?



Gestion de l'énergie

CE SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE À LA FOIS LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE, LA PRODUCTION D'ÉNERGIE, LA DÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION ET LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES.



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ **Sobriété énergétique des systèmes de production (agricoles, aquacoles et pêche)**

Consommation en énergies des exploitations

❖ **Contribution des producteurs au développement de filières locales d'EnR**

Nombre d'installations EnR dans les secteurs agricoles, aquacoles

❖ **Réduction de la dépendance énergétique des systèmes de production**

Achats en énergie (fioul, gaz, intrants...)



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Identifier les potentiels de contribution de l'agriculture et de la forêt au développement des EnR
- ❖ Développer les diagnostics énergétiques des exploitations, bilans Carbone et analyse en cycle de vie (ACV)



- ❖ Sensibiliser les agriculteurs aux politiques énergétiques du territoire en veillant à l'articulation des fonctions (alimentaires, énergie, matériaux...)
- ❖ Informer les agriculteurs sur les pratiques de sobriété énergétique et les possibilités de s'engager dans des projets EnR (bois énergie, méthanisation, solaire)



- ❖ Articuler le PAT avec le PCAET, le schéma régional biomasse



- ❖ Entrer au capital des exploitations pour porter des projets d'énergies renouvelables
- ❖ Contractualiser avec les agriculteurs dans des projets collectifs (EnR...)
- ❖ Mutualiser le matériel (CUMA)



- ❖ Accompagner (financièrement et techniquement) les agriculteurs dans des démarches bas carbone
- ❖ Soutenir les projets d'installation de production d'EnR (bois énergie, biogaz, solaire ...)
- ❖ Mettre en place des mesures pour limiter la consommation d'énergie en direction des producteurs et des pêcheurs professionnels





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX SUR LES « DÉCHETS ET RESSOURCES »

- ❖ En quoi le PAT contribue à la réduction des déchets ?
- ❖ En quoi le PAT contribue à la valorisation des déchets ?



Déchets et ressources

CE SOUS-SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE LES DÉCHETS DU PROCESS DE PRODUCTION.



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ Valorisation des produits hors calibre

Diminution de la destruction des produits hors calibre, part des produits hors calibre entrant dans des circuits de proximité et dans la transformation locale

❖ Contribution des systèmes de production au développement de l'économie circulaire dans le système alimentaire

Nombre d'installations de recyclage et de valorisation des déchets



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Cartographier les déchets générés par les acteurs via des plateformes collaboratives



- ❖ Sensibiliser au choix de matériaux recyclables ou biodégradables dans les systèmes de production (bâches, cagettes...)



- ❖ Articuler le PAT avec le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)



- ❖ Organiser, en lien avec les agriculteurs, le glanage
- ❖ Animer un réseau des professionnels de l'alimentation autour de l'économie circulaire



- ❖ Mettre en place des pratiques d'éco-conception sur l'ensemble de la chaîne alimentaire
- ❖ Soutenir les installations valorisant les déchets (compostage, méthanisation...)
- ❖ Développer les filières de recyclage (systèmes de consignes pour le verre...)
- ❖ Valoriser les biodéchets des collectivités et des particuliers pour une utilisation agricole sous forme de compost (ex : « Les Alchimistes », « Moulinot »)



QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA TRANSFORMATION

❖ **Dans quelle mesure le PAT fait-il évoluer l'approvisionnement des outils de transformation vers plus de produits durables locaux ?**

Quelle adéquation entre la production durable du territoire et les outils de transformation locaux ? Quelle appropriation des outils de transformation par les producteurs ?

❖ **Dans quelle mesure le PAT permet-il de développer/accompagner la création d'outils de transformation locale pour les filières durables ?**

Quels besoins d'outils de transformation locale ? Quels projets de transformation locale ?

❖ **Dans quelle mesure le PAT contribue-t-il à l'économie circulaire dans les process de transformation ?**

Quelles actions de sobriété de consommation des ressources dans les process de transformation ? Quelle limitation et valorisation des déchets ? Quelle diminution des pollutions ?



Transformation

CE SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE LA PRÉPARATION ALIMENTAIRE, LES ATELIERS DE TRANSFORMATION, LES PROCESS AGRO-ALIMENTAIRES ET LE CONDITIONNEMENT.



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ **Approvisionnement local des professionnels de la transformation en produits durables**

% de produits locaux durables achetés par les professionnels de la transformation

❖ **Economies des ressources dans les process de transformation**

Diminution de la consommation d'énergie, d'eau, d'emballage...

❖ **Contribution au développement de l'économie circulaire sur le territoire**

% de déchets valorisés, chaleur vendue, développement de l'éco-conception des filières locales



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Connaître les besoins des producteurs en outils de transformation locaux
- ❖ Lancer une étude des besoins des restaurateurs en produits transformés locaux et durables



- ❖ Sensibiliser et former les professionnels de la transformation à l'alimentation durable



- ❖ Contractualiser entre les professionnels de la transformation et les producteurs locaux engagés dans la durabilité



- ❖ Soutenir la création de nouveaux espaces de stockage et de transformation locaux (aides financières, appui technique) tels que les abattoirs, les fromageries, les légumeries
- ❖ Labelliser, certifier des entreprises engagées dans des démarches de qualité environnementale (démarche bas carbone, zéro déchets, diagnostics énergétiques, iso 14001)
- ❖ Mettre en place une démarche d'éco-conception
- ❖ Travailler avec les agro-industriels sur des process économes en eau
- ❖ Accompagner les professionnels à orienter leurs choix vers des produits durables

QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR ALLER PLUS LOIN



- ❖ **Lien avec l'économie** : Dans quelle mesure le PAT soutient-il la relocalisation économique et la création de valeur ajoutée sur le territoire au travers des outils de transformation des productions agricoles ?
- ❖ **Lien avec la santé** : En quoi les entreprises de transformation s'engagent-elles sur le plan nutritionnel à réduire le sel, le sucre, le gras et la toxicité des aliments (additifs de synthèse, perturbateurs endocriniens ...) ?
- ❖ **Lien avec la gouvernance** : Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il de nouveaux rapports et modes contractuels entre les producteurs et la acteurs de la transformation ?





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA LOGISTIQUE

❖ Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il une organisation optimale de la logistique alimentaire sur le territoire ?

Quelle optimisation des déplacements pour réduire l'empreinte carbone ? Quelle organisation favorable aux produits de proximité ?

❖ Dans quelle mesure le PAT incite-t-il à l'utilisation des modes de transport moins polluants pour les produits et/ou déchets alimentaires ?

Quels modes alternatifs (véhicules électriques, vélos...) ?

❖ Dans quelle mesure le PAT incite-t-il à l'évolution des pratiques de la logistique vers plus de mutualisation ?

Quelle mutualisation d'outils (plateformes logistiques, stockage...) ? De flotte de véhicules... ?



Logistique

CE SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE LES TRANSPORTEURS, LES NÉGOCIANTS ET GROSSISTES, LES MARCHÉS DE GROS OU MIN, LES PLATEFORMES ET LES CENTRALES D'ACHATS, ETC. IL PORTE À LA FOIS SUR L'ORGANISATION DE LA LOGISTIQUE SUR LE TERRITOIRE (DISTRIBUTION, STOCKAGE, OPTIMISATION DES FLUX, DIMINUTION DES DISTANCES PARCOURUES) ET SUR LES CHOIX DES MODES DE TRANSPORT (VÉHICULES MOINS POLLUANTS, MODES ALTERNATIFS...).



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ **Choix d'une organisation spatiale favorable à la logistique de proximité**

Diminution du nombre de km parcourus par les produits, augmentation du maillage des équipements de la logistique alimentaire

❖ **Evolution des modes de transport et des pratiques de la logistique pour limiter les GES**

Taux de remplissage des véhicules, nombre de véhicules propres dans une flotte, diminution de GES dans la logistique...



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Améliorer la connaissance de la logistique alimentaire et de la collecte de déchets (professionnels de la logistique, flux de transport, circuits, besoins liés aux équipements...)
- ❖ Cartographier les professionnels ayant recours aux circuits de proximité pour faciliter la mutualisation de la logistique



- ❖ Sensibiliser à l'empreinte écologique de la logistique alimentaire et de la collecte des déchets



- ❖ Elaborer une stratégie d'ensemble sur la logistique alimentaire et la collecte des déchets
- ❖ Mettre en œuvre une stratégie d'aménagement et de planification favorable à la logistique de proximité



- ❖ Mutualiser les livraisons



- ❖ Soutenir la création d'équipements de la logistique alimentaire (ex : plateformes de producteurs), en adéquation avec les besoins des professionnels
- ❖ Créer des plateformes de ramassage, stockage, distribution de proximité, co-livraison (ex : du type Agricourt ou La Charrette)
- ❖ Expérimenter un transport propre pour la logistique alimentaire
- ❖ Utiliser des véhicules moins générateurs de GES pour la logistique alimentaire
- ❖ Mettre en place des circuits de proximité pour limiter les transports et optimiser la logistique
- ❖ Mettre en place avec les professionnels de la chaîne alimentaire des pratiques de mobilité durable



QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR ALLER PLUS LOIN



- ❖ **Lien avec le social** : Dans quelle mesure le PAT favorise la distribution des excédents alimentaires auprès d'associations caritatives ?





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA COMMERCIALISATION ET LA VALORISATION DES PRODUITS

❖ Dans quelle mesure le PAT a-t-il développé / renforcé des circuits de commercialisation de produits durables, locaux, de saison et de qualité ?

Quels circuits de proximité ? Quel maillage des points de vente du territoire ? Quelle éco-conditionnalité ?

❖ Dans quelle mesure le PAT valorise t-il les efforts des producteurs locaux engagés dans la durabilité ?

Quelle labellisation / certification ? Quelle communication ?

❖ Dans quelle mesure le PAT agit pour limiter les déchets dans la commercialisation ?

Quelle gestion des stocks, des invendus, de l'approvisionnement ? Quel conditionnement, quel recyclage ?



Commercialisation et valorisation des produits

CE SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE LES MODES DE DISTRIBUTION ET DE VENTE AUX DIFFÉRENTES ÉCHELLES ET LES SYSTÈMES D'INFORMATION SUR L'ORIGINE ET LA QUALITÉ DES PRODUITS.



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ **Diversification des points de vente de proximité pour rapprocher les producteurs et les consommateurs**

Nombre et type de points de vente directe, nombre de commerces locaux vendant des produits du territoire, nombre de lieux d'achat pour 100 habitants, nombre de km parcourus pour s'approvisionner

❖ **Amélioration de la transparence sur la qualité et l'origine des produits**

% de produits labellisés, certifiés, sous marques territoriales

❖ **Développement de l'offre de produits durables et locaux**

Taux de produits durables et locaux mis en vente, % de produits emballés / en vrac

❖ **Contribution des professionnels de la commercialisation à l'économie circulaire**

Diminution des déchets générés, augmentation du recyclage



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Recenser les producteurs locaux et les commerces en circuits de proximité dans un guide



- ❖ Communiquer sur les produits durables locaux de qualité et le patrimoine gastronomique



- ❖ Contractualiser entre les GMS du territoire et les producteurs locaux dans le cadre d'un commerce équitable
- ❖ Contractualiser entre producteurs et consommateurs via les AMAP notamment
- ❖ Développer les épiceries coopératives



- ❖ Afficher la qualité des produits et tester un système d'affichage environnemental
- ❖ Développer des points de vente de proximité, les circuits de proximité, la vente directe de produits issus de l'agriculture durable
- ❖ Valoriser les producteurs locaux dans les points de vente
- ❖ Créer une marque locale environnementale, de promotion des produits du terroir
- ❖ Développer un label agriculture urbaine durable
- ❖ Développer les marchés locaux
- ❖ Valoriser les produits locaux de qualité
- ❖ Inciter les magasins à développer une offre de vrac



QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR ALLER PLUS LOIN



- ❖ **Lien avec la culture** : Quelle valorisation du patrimoine gastronomique, culinaire ? Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il la valorisation du patrimoine local et ses savoir-faire ?
- ❖ **Lien avec l'économie** : Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il de nouveaux débouchés commerciaux aux producteurs locaux ? Quelle rémunération équitable des producteurs ?
- ❖ **Lien avec la santé** : Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il l'affichage sur la qualité nutritionnelle des produits ? Dans quelle mesure le PAT contribue à la commercialisation de produits sains ?
- ❖ **Lien avec le social** : Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il l'accessibilité de tous aux produits durables et de qualité ?





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LES PRATIQUES DE CONSOMMATION

❖ Dans quelle mesure le PAT modifie-t-il les pratiques d'achat au profit de produits locaux, de saison, de qualité et durables ?

Quelle fréquentation des lieux d'achats de proximité ? Quels profils sociologiques des consommateurs ? Quels types de produits achetés (sous labels, protéines végétales, de saison...)?

❖ Dans quelle mesure le PAT favorise le changement vers des pratiques alimentaires plus durables des consommateurs ?

Quelle diversité des régimes alimentaires (plus végétal, de saison, de produits frais, biologiques...)?

❖ Dans quelle mesure le PAT contribue à la réduction des déchets et du gaspillage alimentaire ?

Quelle politique de réduction des emballages, augmentation du vrac ? Quelle gestion des dates de péremption ? Quelle valorisation, recyclage des déchets ?

❖ Dans quelle mesure le PAT incite à l'autoproduction durable, aux pratiques de pêche, de chasse ... durables ?



Pratiques de consommation

CE SECTEUR D'ACTIVITÉ CONCERNE LES ACTEURS-CONSOMMATEURS AU TRAVERS DE :

- LEURS PRATIQUES D'ACHATS
- LEURS PRATIQUES ALIMENTAIRES
- DU GASPILLAGE À DOMICILE
- DE L'AUTOPRODUCTION (JARDINS VIVRIERS...)
- DES LOISIRS (CHASSE, PÊCHE, CUEILLETTE...)



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ Développement d'une culture et d'une responsabilité environnementale des consommateurs

Evolution de la préoccupation environnementale, nombre d'actions de sensibilisation ou de formation sur les bénéfices de la consommation de produits durables, diversité des publics touchés ...

❖ Des pratiques d'achats plus respectueuses de l'environnement et plus sobres

Augmentation de la consommation de produits locaux, de saison, de qualité, durables ; nombre de km parcourus pour s'approvisionner ...

❖ Des régimes alimentaires bas carbone

Diminution de la consommation de produits carnés au profit de protéines végétales, % de produits locaux et de saison consommés ...

❖ Evolution des pratiques de gestion des déchets

Volume d'emballage, volume de déchets collectés/habitant, part des déchets non recyclables, nombre de composteurs (collectifs / individuels), augmentation de l'achat en vrac ...

❖ Contribution des citoyens (jardiniers, chasseurs, cueilleurs, pêcheurs ...) à la gestion durable des ressources

Volume d'eau/d'intrants consommé pour le jardinage, respect des volumes de prélèvements pour la pêche, contribution des chasseurs aux inventaires de la faune / à la régulation des espèces ...



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Connaître les pratiques des consommateurs
- ❖ Connaître le bassin d'approvisionnement alimentaire



- ❖ Sensibiliser et former sur les pratiques d'achat à faible empreinte écologique
- ❖ Sensibiliser et former sur les bénéfices de la consommation de produits locaux, de saison, de qualité (labels, AB...) et durables
- ❖ Sensibiliser et former sur la réduction des déchets et le gaspillage alimentaire
- ❖ Sensibiliser les consommateurs au décryptage des étiquettes (labels, origine...) pour limiter son empreinte écologique
- ❖ Sensibiliser à de nouveaux régimes alimentaires bas carbone (moins carnés, légumineuses, de saison...)
- ❖ Revaloriser l'image des légumes « moches »
- ❖ Diffuser des recettes à base d'épluchures de légumes
- ❖ Sensibiliser les citoyens à la gestion écologique des jardins
- ❖ Développer des modules de sensibilisation sur l'alimentation durable dans les écoles



- ❖ Articuler avec des chartes de la chasse durable, du jardinage durable



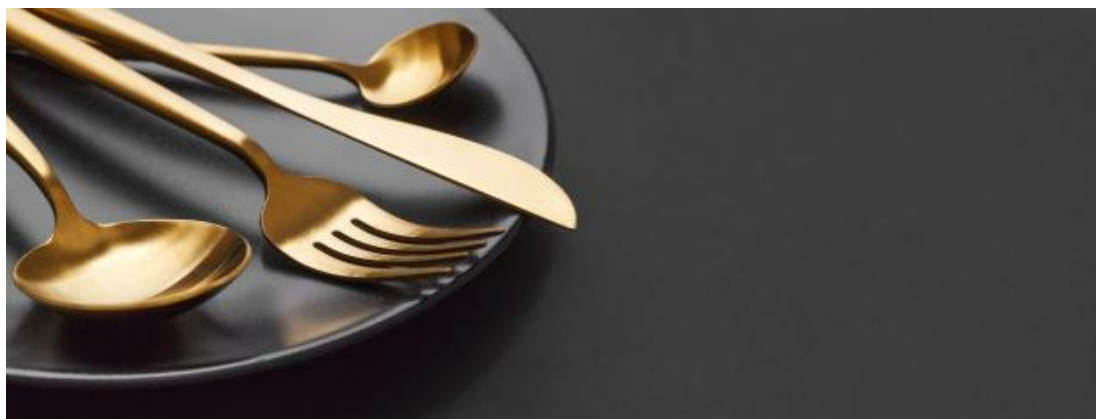
- ❖ Développer les AMAP, les groupements d'achats, ... (contractualisation entre producteurs et consommateurs)
- ❖ Développer des partenariats ville - campagne



- ❖ Soutenir l'implantation de lieux d'achats de proximité offrant des produits durables, locaux, de qualité et de saison
- ❖ Soutenir la vente en vrac
- ❖ Organiser des ateliers cuisines en utilisant des produits durables, locaux, de saison, de qualité, des protéines végétales, moins de viande
- ❖ Organiser des événements « 0 déchets »
- ❖ Distribuer des composteurs individuels ou installer des composteurs collectifs
- ❖ Mettre en place des défis « famille alimentation positive »
- ❖ Développer les jardins partagés durables

QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR ALLER PLUS LOIN

- ❖ **Lien avec la santé** : En quoi le PAT favorise-t-il l'évolution vers des régimes alimentaires plus sains ?
- ❖ **Lien avec la culture** : En quoi le PAT favorise-t-il la diversité culturelle des régimes alimentaires ?
- ❖ **Lien avec la social** : Dans quelle mesure le PAT réduit-il les inégalités environnementales ? Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il l'accès de tous aux produits durables ?





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA RESTAURATION

- ❖ Dans quelle mesure le PAT modifie-t-il les pratiques d'approvisionnement des restaurants ?
Quel développement de l'approvisionnement en produits locaux et durables ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT diminue l'empreinte carbone des repas hors domicile ?
Quelle communication sur l'origine et les modes de production, le bilan carbone des repas ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT limite-t-il le gaspillage alimentaire dans la restauration ?
Quelle adaptation des portions aux besoins des usagers/clients ? Quelle valorisation des déchets ?



Restauration

CE SECTEUR D'ACTIVITÉ
CONCERNE LA
RESTAURATION COLLECTIVE
PUBLIQUE ET PRIVÉE
(HÔPITAUX, EPHAD,
ENTREPRISES,
RESTAURATEURS PRIVÉS,
TRAITEURS...)



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

- ❖ **Approvisionnement durable et local de la restauration**
% de produits locaux durables dans la restauration scolaire, dans la restauration privée / publique ...
- ❖ **Diversification de l'offre des menus adaptée aux attentes environnementales des clients usagers**
Part et fréquence des menus bas carbone/protéines végétales dans la restauration collective, évolution de la part des produits locaux/bio dans les restaurants
- ❖ **Systématisation de l'affichage de la qualité et de l'origine des produits proposés dans la restauration**
% de produits labellisés, certifiés, locaux
- ❖ **Politique de lutte contre le gaspillage alimentaire et de réduction/valorisation des déchets dans la restauration collective publique/privée**
Volume de déchets produits / triés, % de valorisation (compostage, méthanisation), actions de sensibilisation (nombre, diversité des formats...)



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Connaître les filières d'approvisionnement de la restauration en produits durables
- ❖ Connaître les intermédiaires du don pour la distribution des surplus alimentaires



- ❖ Sensibiliser, former et accompagner les gestionnaires, les cuisiniers à l'alimentation durable et aux choix d'approvisionnement
- ❖ Sensibiliser les restaurateurs à la réduction des déchets (emballages recyclables, « dogy bag », dons d'invendus...)



- ❖ Inciter et soutenir les producteurs locaux pour se positionner sur les appels d'offre de la restauration collective du territoire
- ❖ Définir dans la commande publique des critères privilégiant les produits locaux et de qualité environnementale



- ❖ Mutualiser des achats de produits locaux/durables par les restaurateurs
- ❖ Contractualiser entre la restauration collective et les professionnels de la transformation ou les producteurs locaux sur des critères de durabilité



- ❖ Elaborer des menus bas carbone, manger plus végétal
- ❖ Mettre en place un groupement d'achat public territorial
- ❖ Cœuvrer à la création d'une sécurité sociale de l'alimentation
- ❖ Adapter les portions alimentaires pour limiter le gaspillage
- ❖ Mettre en place le tri dans les cantines scolaires

QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR ALLER PLUS LOIN



- ❖ **Lien avec le social** : Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il l'accès des plus défavorisés à une alimentation durable via la restauration ? Quelle tarification sociale proposée ?
- ❖ **Lien avec la gouvernance** : Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il l'implication des restaurateurs publics et privés ?





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA STRUCTURATION DES FILIÈRES

- ❖ Dans quelle mesure le PAT modifie les filières agricoles et alimentaires pour les rendre plus durables ?
Quelle reterritorialisation des filières ? Comment développer l'économie circulaire des filières ? Quelle valorisation des déchets sur l'ensemble de la chaîne (restaurateurs, transformateurs, commercialisation...) ? Comment les rendre plus sobres ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il l'émergence/la structuration de filières locales durables ?
Quelles réponses aux enjeux environnementaux du territoire (protection des ressources, équilibre des exploitations) ? Quelles réponses aux besoins de produits locaux de qualité ?



Structuration des filières

LA FILIÈRE DÉSIGNE COURAMMENT L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES QUI CONCOURT, D'AMONT EN AVAL, À LA RÉALISATION D'UN PRODUIT FINI. CE SECTEUR CONCERNE À LA FOIS LES FILIÈRES LONGUES ET COURTES, PLUS OU MOINS DURABLES. ELLE RECOUVRE LA PRODUCTION, L'APPROVISIONNEMENT, LA TRANSFORMATION, LA COMMERCIALISATION ET LA DISTRIBUTION.



CRITÈRES DE RÉUSSITE (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...

❖ Reritorialisation des filières alimentaires en cohérence avec les systèmes de production locaux

Nombre d'ateliers de transformation locaux (légumeries, fromagerie, abattoirs ...), nombre de points de vente, nombre de plateformes logistiques locales, pratiques de mutualisation de l'approvisionnement en local...

❖ Développement de l'économie circulaire dans les filières alimentaires

% déchets valorisés au sein des filières, actions d'éco-conception, actions de mutualisation des ressources, expérimentation d'une démarche d'EIT (écologie industrielle territoriale)...

❖ Création et/ou évolution des filières existantes adaptées aux ressources locales en réponse au changement climatique

Introduction de cultures adaptées au climat local (cultures moins gourmandes en eau...), exploitation durable d'une nouvelle ressource (algues, insectes...), diversification des débouchés (alimentaires, matériaux bio-sourcés, cosmétiques bio...)

La finalité de ces critères de réussite est d'augmenter la résilience alimentaire territoriale (et réduire ainsi la dépendance alimentaire).



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Connaître les besoins en produits locaux de qualité, et les ressources locales valorisables et mutualisables
- ❖ Connaître les besoins en outils de transformation
- ❖ Cartographier les acteurs pour créer des passerelles inter-filières



- ❖ Contractualiser sur des critères de durabilité entre professionnels de la chaîne alimentaire
- ❖ Engager les coopératives et grossistes dans des filières locales et durables
- ❖ Animer des réseaux au sein des filières et en inter-filières sur les enjeux environnementaux (ex : réseau des fermes d'avenir)



- ❖ Sensibiliser sur l'intérêt de créer des filières « légumineuses », « polyculture élevage »



- ❖ Soutenir et accompagner les initiatives collectives de création de filières durables
- ❖ Créer de nouveaux outils ou filières locales durables (ex: biosourcés)
- ❖ Valoriser les déchets d'IAA pour la production d'EnR
- ❖ Mettre en place des pratiques d'éco-conception
- ❖ Développer une filière « légumineuses » sur le territoire
- ❖ Adapter les filières au changement climatique



- ❖ Développer une éco-conditionnalité des aides publiques aux filières alimentaires en contrepartie de pratiques durables

QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR ALLER PLUS LOIN



- ❖ **Lien avec l'économie** : Dans quelle mesure le PAT offre de nouveaux débouchés de proximité aux producteurs et une meilleure rémunération ? Dans quelle mesure le PAT soutient les filières économiques durables et locales ? En quoi le PAT favorise-t-il plus de cohérence entre les flux de production et de consommation sur un territoire (rapport entre l'offre et la demande) ? Quelle création d'emplois via les filières alimentaires ?
- ❖ **Lien avec la gouvernance** : Dans quelle mesure le PAT favorise-t-il le rapprochement des producteurs, grossistes, restaurateurs ?





QUESTIONS ÉVALUATIVES POUR UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE



Un terreau favorable au changement des représentations et des pratiques

- ❖ Dans quelle mesure le PAT contribue-t-il à améliorer la connaissance sur l'approche environnementale du système alimentaire ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT contribue-t-il au développement d'une culture environnementale des différents acteurs de la chaîne alimentaire ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT incite-t-il à une culture de l'(auto)évaluation et à une démarche de progrès ?



Un mode d'organisation et des instances dédiées à l'alimentation

- ❖ Dans quelle mesure les acteurs de l'environnement et les citoyens sont associés à l'élaboration, au pilotage et à la mise en œuvre du PAT ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT contribue-t-il à l'évaluation des pratiques environnementales des acteurs de la chaîne alimentaire ?



Une animation territoriale et une mobilisation de tous les acteurs publics, privés, citoyens ...

- ❖ En quoi la gouvernance du PAT favorise la coopération et la mutualisation entre les acteurs autour des enjeux environnementaux ? (espaces de dialogue, dispositifs de coopération..)
- ❖ Dans quelle mesure le PAT renforce-t-il les dynamiques collectives locales autour de l'alimentation durable ? (événements citoyens, réseaux, tiers-lieux ...)



Des articulations avec les différents dispositifs environnementaux (voir le schéma p.59)

- ❖ Dans quelle mesure la gouvernance du PAT renforce-t-elle la cohérence entre les différents dispositifs territoriaux contribuant à la prise en compte des enjeux environnementaux ?
- ❖ Dans quelle mesure le périmètre d'action du PAT est-il adapté aux enjeux environnementaux du PAT ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT mène une politique d'éco-conditionnalité des aides ?



Des espaces d'expérimentation et de transformation du système alimentaire

- ❖ Dans quelle mesure le PAT crée-t-il les conditions de l'innovation et de l'expérimentation sur la transition agroécologique et alimentaire ?
- ❖ Dans quelle mesure le PAT permet-il d'expérimenter des pratiques favorables à l'environnement ?



Gouvernance

LA GOUVERNANCE EST UNE THÉMATIQUE TRANSVERSALE. ELLE RECOUVRE :

- L'ARTICULATION DU PAT AVEC LES POLITIQUES ET DISPOSITIFS PUBLICS D'UNE PART, ET LES INITIATIVES PRIVÉES ET CITOYENNES D'AUTRE PART ;
- L'ORGANISATION ET LE PILOTAGE DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE ;
 - LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS ET L'ANIMATION TERRITORIALE.





CRITÈRES DE RÉUSSITE

NOUS AURONS RÉUSSI QUAND NOUS AURONS FACILITÉ, ACCOMPAGNÉ, RÉALISÉ ...



Un terreau favorable au changement des représentations et des pratiques

- ❖ Appropriation des connaissances sur l'approche environnementale du système alimentaire
- ❖ Vision partagée des acteurs du territoire sur les enjeux environnementaux de l'alimentation
- ❖ Développement de l'(auto)évaluation et des démarches d'amélioration continue



Un mode d'organisation et des instances dédiées à l'alimentation

- ❖ Diversité et implication des acteurs publics, privés et citoyens dans les instances du PAT, en particulier sur l'environnement
- ❖ Dispositif de suivi et d'évaluation intégré au pilotage du PAT
- ❖ Moyens humains et financiers adaptés aux objectifs du PAT



Une animation territoriale et une mobilisation de tous les acteurs publics, privés, citoyens ...

- ❖ Coopération des acteurs de la chaîne alimentaire autour d'actions environnementales
- ❖ Mutualisation d'outils et de moyens entre acteurs de la chaîne alimentaire
- ❖ Contractualisation entre acteurs de la chaîne alimentaire sur les enjeux environnementaux



Des articulations avec les différents dispositifs environnementaux et les échelles territoriales (voir le schéma p.59)

- ❖ Cohérence du PAT avec les politiques et dispositifs publics, les documents de planification, en lien avec l'environnement en favorisant le dialogue entre les acteurs concernés
- ❖ Construction d'une politique d'éco-conditionnalité des aides
- ❖ Coopération entre plusieurs PAT sur un territoire, et différentes échelles de territoires



Des espaces d'expérimentation pour transformer le système alimentaire

- ❖ Dispositif d'incitation à l'expérimentation sur la transition alimentaire
- ❖ Coopération et lien avec la recherche



QUELLES ACTIONS POSSIBLES ?



- ❖ Mettre en place des observatoires de l'alimentation durable, des initiatives locales durables
- ❖ Sensibiliser / former les acteurs de la chaîne alimentaire sur les enjeux environnementaux
- ❖ Co-construire une mise en récit de la transition alimentaire du territoire



- ❖ Créer une carte interactive des différents acteurs du système alimentaire territorial et préciser leur champ d'action
- ❖ Réaliser une newsletter, une plateforme d'informations pour les professionnels / pour les citoyens pour favoriser l'inter-connaissance
- ❖ Créer des instances de pilotage ouvertes aux citoyens ou des dispositifs participatifs avec les citoyens relatifs à l'alimentation
- ❖ Créer un événement annuel sur l'alimentation ouvert à tous
- ❖ Lancer une démarche de prospective alimentaire pour le territoire
- ❖ Mettre en place des méthodes et des outils d'évaluation de l'alimentation durable



- ❖ Mettre en place des dispositifs d'inter-connaissance producteurs-consommateurs (visites, échanges, actions pédagogiques...)
- ❖ Accompagner (financièrement, techniquement) les projets collectifs de producteurs visant la durabilité
- ❖ Soutenir les initiatives citoyennes et privées de transition agricole et alimentaire
- ❖ Mettre en place des groupes projets réunissant les acteurs impliqués dans les actions du PAT
- ❖ Animer des réseaux de professionnels et interprofessionnels portant sur l'alimentation durable (échanges de pairs à pairs) et favoriser leur articulation
- ❖ Développer la RSE des entreprises agroalimentaires
- ❖ Mettre en place un groupement d'achat public territorial
- ❖ Développer des communs entrepreneuriaux, des nouveaux dispositifs contractuels et de portage de projets, des espaces inter-acteurs (tiers-lieux ...)



- ❖ Articuler les actions environnementales avec d'autres politiques œuvrant directement ou indirectement sur les enjeux environnementaux et créer des gouvernances adaptées
- ❖ Elaborer une charte de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation durable
- ❖ Intégrer dans les chartes agricoles et alimentaires les enjeux d'adaptation au changement climatique



- ❖ Lancer des appels à projets pour expérimenter des systèmes alternatifs sur l'alimentation
- ❖ Mettre en place un espace test de conversion à l'agriculture biologique

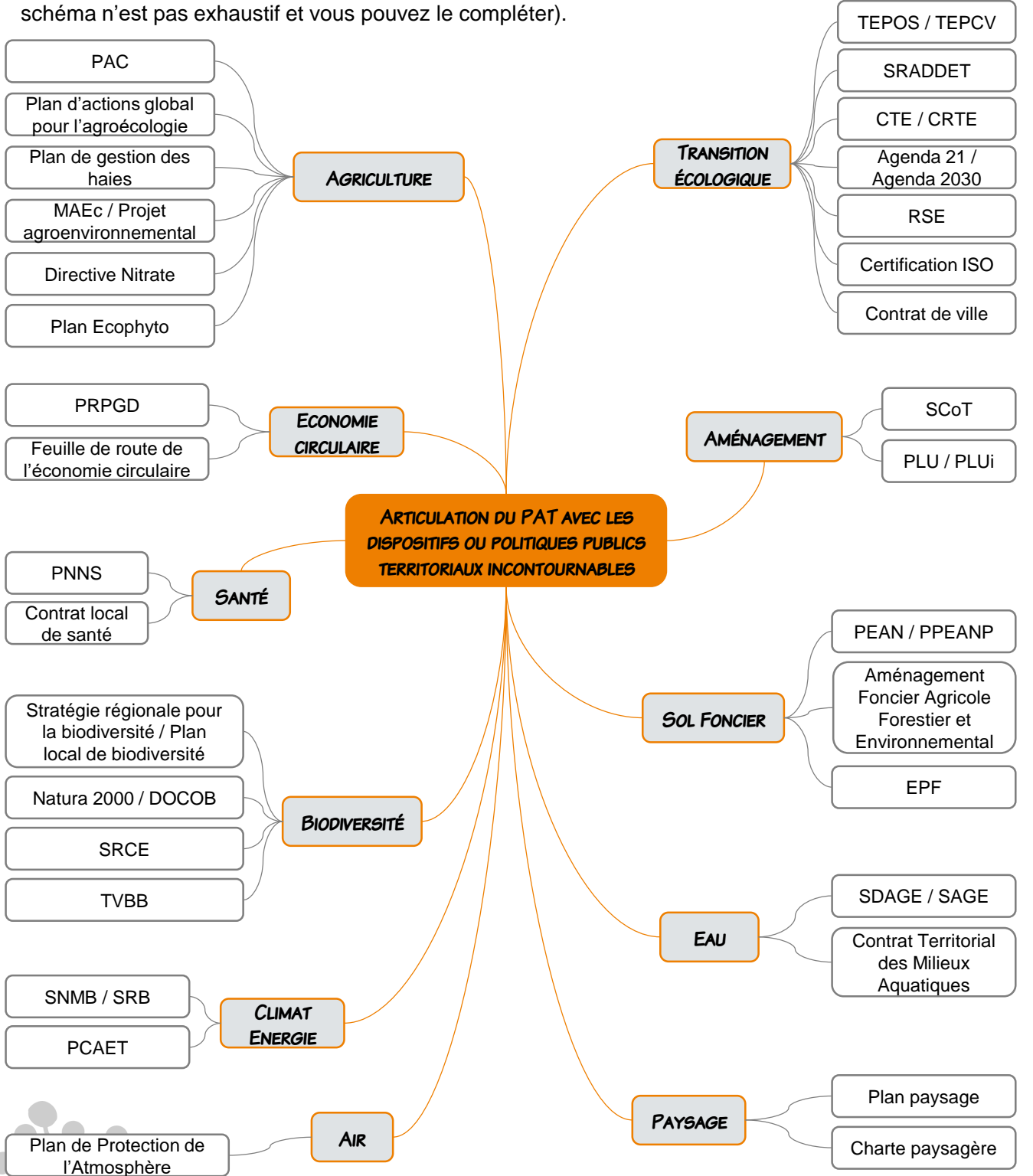




Des articulations avec les différents dispositifs environnementaux

[Retour aux thématiques](#)

Pour vous aider à identifier les articulations possibles du PAT avec les différents dispositifs et politiques publics, nous vous proposons le schéma ci-dessous (ce schéma n'est pas exhaustif et vous pouvez le compléter).



Etape 2 – Le référentiel

Un exemple fictif pour illustrer cette étape

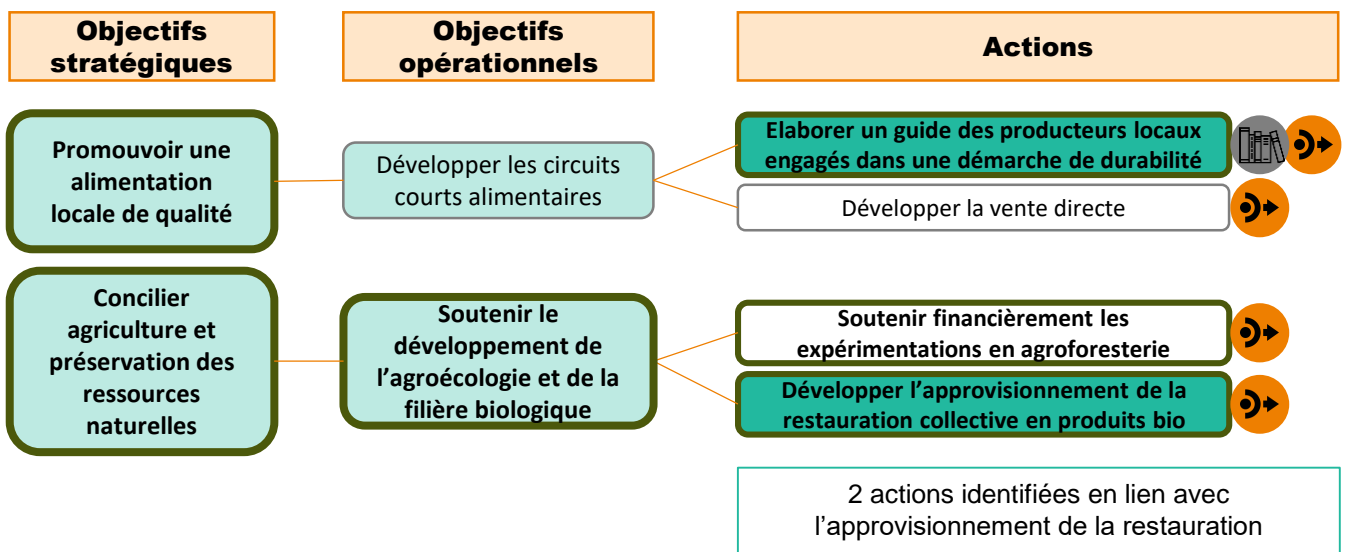
Afin d'illustrer cette étape de construction du référentiel local, nous poursuivons l'exemple démarré en étape 1. Ci-dessous le cas porte sur la thématique « **Restauration** ».

Retour aux thématiques



A partir de l'arbre des objectifs précédemment réalisé, les acteurs identifient ce qui concerne la restauration (**en vert**). Puis, ils définissent collectivement les questions évaluatives et les critères de réussite (issues ou inspirées du référentiel proposé).

Pour rappel : Les questions et les critères de réussite proposés dans le référentiel sont donnés à titre indicatif et peuvent être reformulés ou précisés au regard du contexte et des ambitions locales.



POUR RAPPEL : QUESTIONS ÉVALUATIVES PROPOSÉES DANS LE RÉFÉRENTIEL LOCAL

- ❖ Dans quelle mesure le PAT modifie-t-il les pratiques d'approvisionnement des restaurants ? Quel développement de l'approvisionnement en produits locaux et durables ?

Question évaluative retenue :
En quoi le PAT modifie-t-il les pratiques d'approvisionnement des restaurants en produits locaux durables ?

POUR RAPPEL : CRITÈRES DE RÉUSSITE PROPOSÉS (ET INDICATEURS ASSOCIÉS)

- ❖ **Approvisionnement durable et local de la restauration**
% de produits locaux durables dans la restauration scolaire, dans la restauration privée...

Critère de réussite retenu :
Approvisionnement durable et local de la restauration

NB : L'empreinte carbone des repas hors domicile et le gaspillage alimentaire ne sont pas abordés dans l'exemple proposé. Ces axes pourront être travaillés dans la perspective d'une nouvelle version du PAT.



Conduire l'évaluation et produire des résultats " Quelle contribution environnementale du PAT ? "

CONDUITE DE L'ÉVALUATION

3
Ce que nous avons contribué à faire évoluer sur l'environnement ?

Objectif

Cette étape consiste, à partir du référentiel local d'évaluation construit*, à conduire l'évaluation à proprement parler, c'est-à-dire à collecter et exploiter les données et informations nécessaires, à les analyser au regard des critères de réussite définis et d'élaborer le rapport d'évaluation.

Il vous appartiendra de préciser quelle peut être la répartition du travail entre les acteurs parties prenantes.

* Rappelons que le référentiel donné en étape 2 est générique. Il vous appartient de sélectionner les questions et critères qui font écho à votre territoire, d'en reformuler (à partir de ceux proposés) et d'en ajouter de nouveaux si besoin.

Des conseils de mise en œuvre et d'animation

- ❖ Utiliser le maximum de données existantes (pragmatisme)
- ❖ Mutualiser les énergies, partager les informations, les capacités d'enquête, d'exploitation des données
- ❖ Produire, expérimenter la collecte de nouvelles données (en profiter pour élargir le partenariat, associer de nouveaux acteurs)
- ❖ Mettre en débat les résultats au regard des questions et critères définis au préalable pour s'entendre sur les avancées, identifier les freins
- ❖ Formaliser les résultats et les diffuser, attacher une importance à la lisibilité du rapport pour une bonne appropriation

Des outils pour cheminer

- ❖ Un tableau récapitulatif pour balayer les questions, les critères, les données à mobiliser et les méthodes de collecte possibles (enquêtes, entretiens, analyse de données, groupes de travail, visites...), les éléments de résultats
- ❖ Des visuels de restitution de l'évaluation



Cette étape 3 se conduit en 3 temps.

1^e temps : Nous récoltons des éléments afin de répondre aux questions évaluatives et critères de réussite retenus

Dans ce 1^e temps :

- Identifier les méthodes de collecte à mobiliser pour répondre aux questions, critères et indicateurs
- Inscrire les principaux éléments de résultats correspondants.

Ce temps s'appuie sur le travail réalisé en étape 2 correspondant à la construction du référentiel local d'évaluation.

2^e temps : Nous nous approprions collectivement les éléments de résultats et nous les enrichissons

Dans ce 2^e temps :

- Partager les éléments de résultats collectés dans le 1^e temps
- S'approprier et enrichir collectivement ces résultats

3^e temps : Nous estimons collectivement la contribution de notre PAT à l'environnement

Dans ce 3^e temps :

- Attribuer de manière collective une couleur pour chaque secteur d'activité, indiquant une contribution plus ou moins forte à l'environnement
- Commenter la couleur attribuée.

A la fin de cette étape

- ❖ Nous avons élaboré une première version du rapport d'évaluation illustré de visuels des principaux résultats observés. Ce rapport sera complété par les enseignements et les pistes d'améliorations proposés en étape 4 pour une plus grande prise en compte de l'environnement dans le PAT.



1^e temps

Nous récoltons des éléments pour répondre

Pour vous aider dans le travail de restitution du rapport d'évaluation, nous vous proposons un support de synthèse à remplir, par thématique :

- Recenser les actions du PAT sur la thématique, les classer en fonction des modes opératoires et des thèmes des questions évaluatives retenues (cf. travail réalisé en étape 2)
- Pour chaque thématique, spécifier les critères et indicateurs retenus et identifier les méthodes de collecte mobilisées pour y répondre
- Inscrire les principaux éléments de résultats correspondants

NB : Ce travail ne se substitue pas à la réalisation du rapport d'évaluation en tant que tel. Il permet seulement d'aider au cheminement, à l'appropriation et à la restitution des résultats.



Restauration

Un exemple fictif pour illustrer ce 1^e temps (sur la restauration)

Ce que l'on a fait dans le PAT ?

Elaborer un guide des producteurs locaux engagés dans une démarche de durabilité



Développer l'approvisionnement de la restauration collective en produits bio



Référentiel local d'évaluation retenu (cf. étape 2)

Question évaluative	Critère de réussite
En quoi le PAT modifie-t-il les pratiques d'approvisionnement des restaurants en produits locaux durables ?	Approvisionnement durable et local de la restauration



NB : Penser à définir de manière collective ce qu'on entend par local et durable.

Indicateurs associés	Méthodes de collecte mobilisées	Éléments de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositifs d'interconnaissance entre producteurs et restaurateurs ▪ Nombre de restaurateurs s'approvisionnant auprès de producteurs locaux 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilans d'activité de la collectivité ▪ Entretiens auprès des producteurs et des restaurateurs ▪ Enquêtes auprès des restaurateurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de 2 rencontres entre 5 producteurs et 5 restaurateurs publics en 3 ans ▪ Contractualisation en cours entre certains producteurs et restaurateurs publics ▪ Difficulté à diversifier les productions sur le territoire limitant l'approvisionnement local (producteurs en monoculture engagés dans des filières longues)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ % de produits locaux durables dans la restauration scolaire ▪ Articulation avec le Contrat de Transition Ecologique (CTE) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilans d'activité de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 6% (+1% en 3 ans) de produits locaux durables en restauration publique collective dont 10% en restauration scolaire ▪ Pas d'articulation avec le Contrat de Transition Ecologique (CTE)



Nous nous approprions et nous enrichissons collectivement les éléments de résultats

Ce 2^e temps collectif doit permettre de :

- Partager pour s'approprier collectivement les résultats
- Enrichir les éléments de résultats présentés



Restauration

Un exemple fictif pour illustrer ce 2^e temps (sur la restauration)

Indicateurs associés	Méthode de collecte mobilisées	Éléments de résultats
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositifs d'interconnaissance entre producteurs et restaurateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilans d'activité de la collectivité ▪ Entretiens auprès des producteurs et des restaurateurs ▪ Enquêtes auprès des restaurateurs du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de 2 rencontres entre 5 producteurs et 5 restaurateurs publics en 3 ans ▪ Contractualisation en cours entre certains producteurs et restaurateurs publics ▪ Difficulté à diversifier les productions sur le territoire limitant l'approvisionnement local (producteurs en monoculture engagés dans des filières longues)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de restaurateurs s'approvisionnant auprès de producteurs locaux 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ % de produits locaux durables dans la restauration scolaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bilans d'activité de la collectivité 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 6% (+1% en 3 ans) de produits locaux durables en restauration publique collective dont 10% en restauration scolaire
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Articulation avec le Contrat de Transition Ecologique (CTE) 		

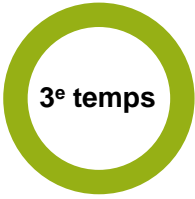
Partage et validation des résultats

- Accord avec les résultats présentés

Enrichissement des résultats

- Des nouveaux projets de diversification non pris en compte (évolution de l'offre pour l'approvisionnement)
- Une difficulté du territoire à répondre à la demande de la restauration en produits labellisés





Nous estimons collectivement la contribution environnementale de notre PAT

A partir des éléments de résultats, nous estimons pour chaque secteur d'activité la contribution environnementale de notre PAT.

- Attribuer collectivement une couleur pour chaque secteur d'activité, y compris « la gouvernance » (n'attribuer aucune couleur si le secteur d'activité n'est pas traité).
- Commenter la couleur attribuée.



Restauration

Un exemple fictif pour illustrer ce 3e temps (sur la restauration)

Questions évaluatives	Critères de réussite	Indicateurs associés	Synthèse des éléments de résultats
En quoi le PAT modifie-t-il les pratiques d'approvisionnement des restaurants en produits locaux durables ?	Approvisionnement durable et local de la restauration	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositifs d'interconnaissance entre producteurs et restaurateurs ▪ Nombre de restaurateurs s'approvisionnant auprès de producteurs locaux ▪ % de produits locaux durables dans la restauration scolaire ▪ Articulation avec le CTE 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation de 2 rencontres entre 5 producteurs et 5 restaurateurs publics en 3 ans ▪ Contractualisation en cours entre certains producteurs et restaurateurs publics ▪ Difficulté à diversifier les productions sur le territoire limitant l'approvisionnement local (producteurs en monoculture engagés dans des filières longues) ▪ 6% (+1% en 3 ans) de produits locaux durables en restauration publique collective dont 10% en restauration scolaire ▪ Des nouveaux projets de diversification non pris en compte (évolution de l'offre pour l'approvisionnement) ▪ Une difficulté du territoire à répondre à la demande de la restauration en produits labellisés ▪ Pas d'articulation avec le Contrat de Transition Ecologique (CTE)

Comment on évalue collectivement notre contribution à l'environnement ?

Secteur d'activité	Commentaires	Couleur attribuée de manière collective
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 2 actions mises en place dans le PAT et 2 modes opératoires mobilisés ▪ Pas d'actions concernant l'empreinte carbone des menus et le gaspillage alimentaire ▪ Des pratiques d'approvisionnement qui évoluent vers plus de local mais qui peinent à aller vers la durabilité (produits labellisés...) 	

TRÈS FAIBLE CONTRIBUTION



BONNE CONTRIBUTION



FAIBLE CONTRIBUTION







FORTE CONTRIBUTION

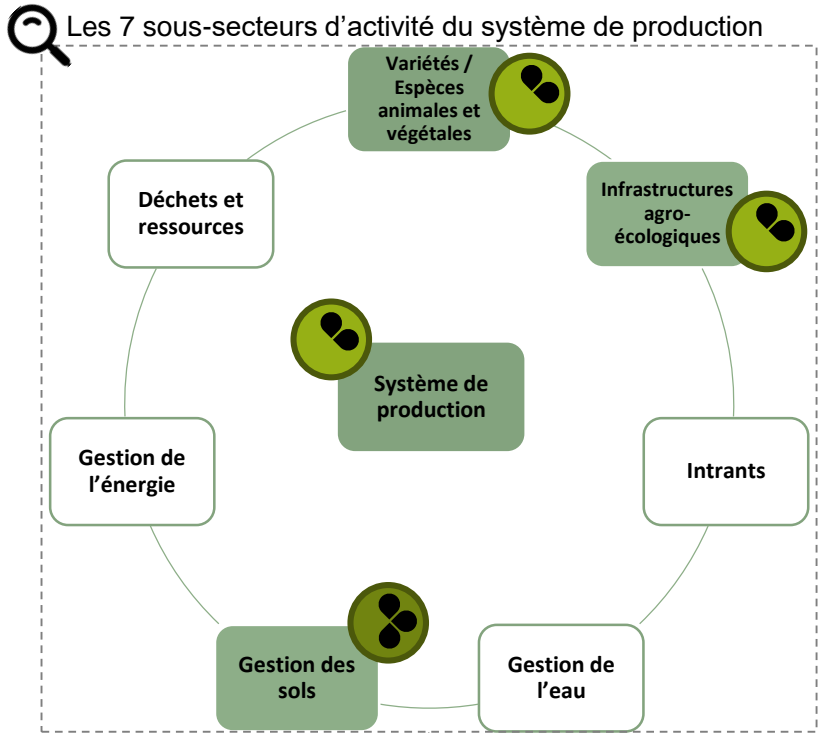


Etape 3

Afin de faire la synthèse générale de l'évaluation, reporter les couleurs retenues collectivement pour chaque secteur d'activité.

Un exemple fictif pour illustrer

- TRÈS FAIBLE CONTRIBUTION 
- FAIBLE CONTRIBUTION 
- BONNE CONTRIBUTION 
- FORTE CONTRIBUTION 



Tirer des enseignements et définir des axes de travail

“ Comment aller plus loin sur l'environnement en tenant compte des résultats de l'évaluation ? ”

ENSEIGNEMENT
RECOMMANDATIONS
ET PISTES
D'AMÉLIORATION

4
Ce que nous pouvons renforcer pour agir davantage sur l'environnement ?

Vers une nouvelle version du PAT

Objectif

Cette étape consiste à présenter et débattre des résultats de l'évaluation, tirer des enseignements, formuler des préconisations pour l'action, en l'occurrence pour mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le PAT. Cette étape est importante pour assurer l'utilité de l'évaluation, elle nécessite de prendre du temps pour faire émerger de nouvelles capacités d'action et renforcer/développer l'engagement des parties prenantes (aller plus loin ensemble)

Des conseils de mise en œuvre et d'animation

❖ Un certain nombre d'actions possibles vous sont proposées en étape 2 (dans le cadre du référentiel, dans les différentes fiches). Elles vous donneront des pistes de réflexion pour enrichir votre PAT sur l'approche environnementale.

Des outils pour cheminer

❖ Un nouvel arbre des objectifs du PAT avec un volet environnemental enrichi

Quelles questions se poser ?

- Qu'avons-nous contribué à faire évoluer sur l'environnement ?
- Quelles sont les actions du PAT les plus pertinentes ?
- Que pouvons-nous faire pour agir davantage sur l'environnement ?
- Quels nouveaux objectifs et actions ?

A la fin de cette étape

❖ Nous avons formalisé une nouvelle feuille de route, de nouveaux engagements qui peuvent prendre plusieurs formes : un nouvel arbre d'objectifs, un nouveau récit pour demain, de nouvelles modalités contractuelles, de nouvelles modalités de gouvernance et/ou règles de fonctionnement, de nouvelles instances... Ces éléments seront intégrés au rapport d'évaluation final pour diffusion.



Nous proposons des pistes d'amélioration pour aller plus loin sur le champ environnemental de notre PAT



Restauration

Un exemple fictif pour illustrer cette étape 4 (sur la restauration) à partir de l'arbre des objectifs initial

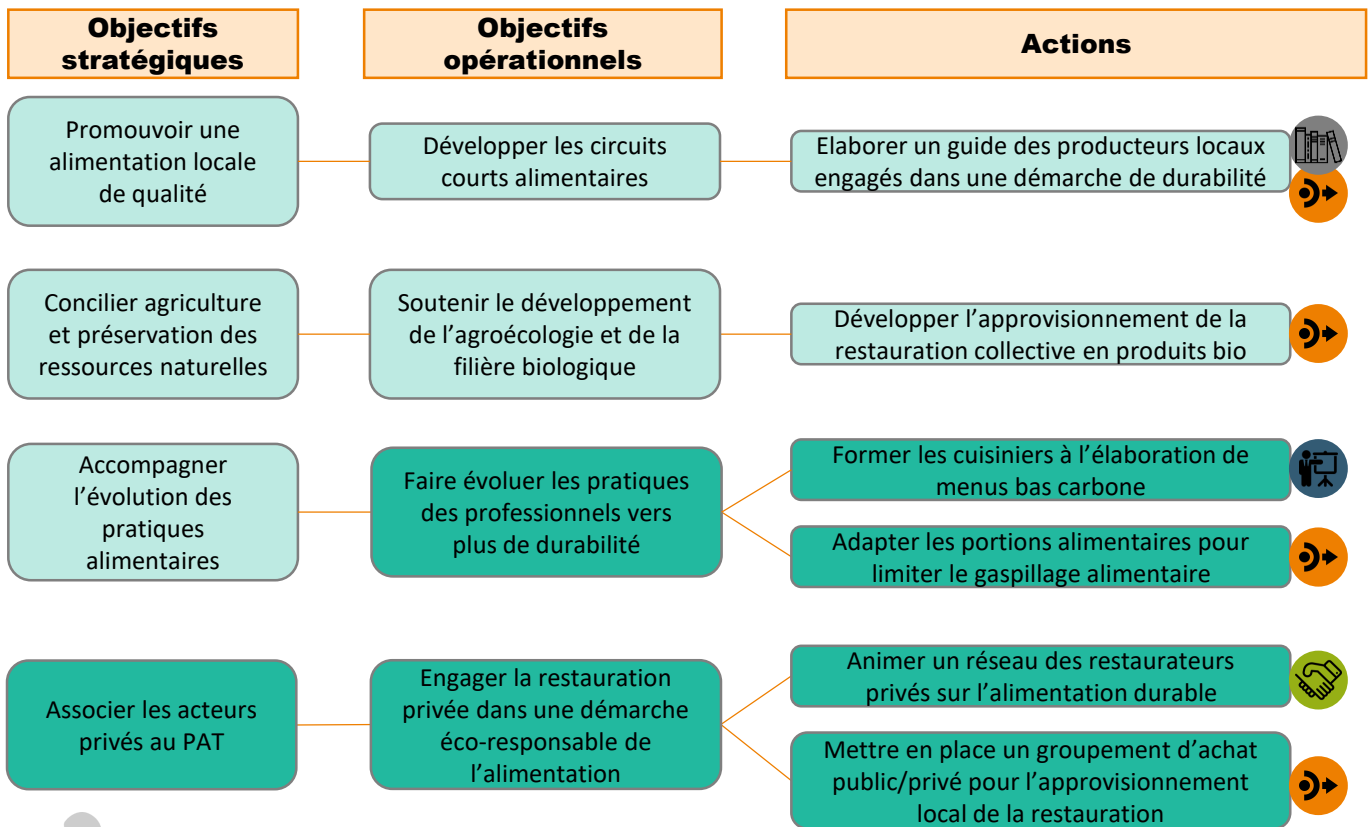
Dans le cas présenté ci-dessous, la collectivité a fait le choix d'enrichir la thématique de la restauration sur l'environnement en :

- Ajoutant un objectif opérationnel « Faire évoluer les pratiques ... » décliné en 2 actions,
- Ajoutant un objectif stratégique lié à la gouvernance « Associer les acteurs ... » décliné un 1 objectif opérationnel « Engager la restauration privée ... » et 2 actions.

A noter que ce choix permet à la collectivité de renforcer l'implication de la restauration privée dans le PAT, de mobiliser des nouveaux modes opératoires et de traiter des sujets non couverts à ce jour : l'élaboration de menus bas carbone et le gaspillage alimentaire.

Ce qui existait déjà dans la précédente version du PAT

Les évolutions proposées



1/ PERSONNES INTERVIEWÉES POUR L'APPROCHE EXPLORATOIRE

- Florence AILLERY, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - DGAL
- Xavier BLETTERIE, PNR du Queyras
- Serge BONNEFOY, Terres en villes et RnPAT
- Clément CHEISSOUX, Fondation Carasso
- Yuna CHIFFOLEAU, INRAE
- Marie DECIMA, CERDD
- Claire DELALANDE, ADEME Pays de la Loire
- France DRUGMANT, Fédération des PNR
- Julia GASSIE, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - Centre d'Etude et Prospective
- Isabelle HEBE, ADEME
- Mathilde LEYGNAC, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation - DGAL
- Sarah MARTIN, ADEME
- Leny MOULIN, Dowel Stratégie
- Philippe POINTEREAU, Solagro
- Maëlle RANOUX, ACTeon Environnement
- Julian RENARD, FNAB
- Damien ROUMET, Terre de liens
- Christophe SOULARD, INRAE
- Antoine VILLAR, FNAB
- Manuela Voisin, Chambre d'Agriculture de Bretagne



2/ MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

- Dominique BERNIER, Cap Rural
- Serge BONNEFOY, Terres en Villes
- Pauline CALCEDO, Inpact Centre
- Yuna CHIFFOLEAU, INRAE
- Catherine CONIL, CGDD
- Marc DE NALE, Demain la Terre
- Marie DECIMA, CERDD
- Éloïse DESCAMPS, Solagro
- France DRUGMANT, Fédération des PNR
- Anne FRANKHAUSER, Strasbourg ville et Eurométropole
- Nicole GIRAUD, Redon Agglomération
- Yann GRANGEON, Redon Agglomération
- Isabelle HEBE, ADEME
- Célia MAHOUDIAUX, CGDD
- Ariel MARTINEZ, Résolis
- Cindy MELFORT, Cerema
- Philippe NOUVEL, CGDD
- Marie-Martine POIROT, Douaisis Agglomération
- Nathalie RACINEUX, Cerema
- Maelle RANOUX, ACTeion Environnement
- Julian RENARD, FNAB
- Lilian VARGAS, Grenoble Métropole





3 / OUTILS ET MÉTHODES D'ÉVALUATION POUR ALLER PLUS LOIN

- Solagro. ECODIAG dialecte manuel d'évaluation des impacts de l'exploitation sur son environnement. 1993 – Disponible sur <http://dialecte.solagro.org/>
- Solagro. Méthode pour qualifier les zones agricoles à Haute Valeur Naturelle. 2006 – Disponible sur : <https://solagro.org/nos-domaines-d-intervention/agroecologie/haute-valeur-naturelle>
- Esnouf, C., Russel, M. et Bricas, N. (Coords.), 2011. Pour une alimentation durable. Réflexion stratégique duALIne, Paris, Editions Quae, 288 p. – Disponible sur <https://www.cirad.fr/publications-ressources/edition/etudes-et-documents/dualine>
- IUFN MEDDE. Mesurer l'impact de l'approche territoriale de l'alimentation. 2015 – Disponible sur <http://www.iufn.org/wp-content/uploads/2015/12/VF-Rapport-op%C3%A9rationnel-IUFN-MEDDE-Mesurer-l'impact-de-l'approche-territoriale-de-l'alimentation.pdf>
- ADEME. ClimAgri Un outil d'aide à la décision pour l'agriculture et la forêt à l'échelle des territoires. 2016 – Disponible sur https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/climagri-guidemethodologique_v916.pdf
- CIVAM. Diagnostic de durabilité du réseau Agriculture Durable. Guide d'utilisateur 2018 - Disponible sur <https://www.civam.org/agriculture-durable/evaluer-la-durabilite/evaluer-la-durabilite-sur-les-fermes/>
- FNAB. Grille d'analyse des territoires, identifier les spécificités de son territoire pour agir efficacement en faveur du développement de l'agriculture biologique. 2018 – Disponible sur <https://www.eauetbio.org/publications/grille-danalyse-territoires-2018/>
- Méthode IDEA 4, indicateurs de durabilité des exploitations agricoles. 2019 – Disponible sur <http://methode-idea.org/>
- Terre de liens, la FNAB, le Basic. Outil Parcel pour une alimentation résiliente citoyenne et locale. 2019 – Disponible sur : <https://parcel-app.org/>
- Ourabah A. Le Ray P. Comment mesurer l'impact d'un projet alimentaire ? Evaluer les contributions d'un projet à la durabilité du système alimentaire. Démarche Syalinnov. 2019 / 2021 – Disponible sur : <https://syalinnov.org>
- Les Greniers de l'abondance. Outil CRATER, calculateur de résilience alimentaire des territoires. 2020 – Disponible sur : <https://crater.resiliencealimentaire.org/>

4/ GLOSSAIRE

- AMAP: association pour le maintien d'une agriculture paysanne
- AB : le label agriculture biologique
- Agri Court : association qui vise à relier durablement la production agricole locale aux habitants et aux professionnels des territoires
- AO : appel d'offre
- AOC : appellation d'origine contrôlée
- AOP : appellation d'origine protégée
- CRTE : contrat de relance et de transition écologique
- CTE : contrat de transition écologique
- DOCOB : document d'objectifs pour les sites Natura 2000
- EIT : écologie industrielle territoriale
- EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
- ERC ; Eviter réduire compenser
- EnR : énergies renouvelables
- EPF : établissement public foncier
- GES : gaz à effet de serre
- GMS : grandes et moyennes surfaces
- HVE : haut valeur environnementale (des exploitations agricoles)
- IAA : industrie agro-alimentaire
- Label Rouge : signe de qualité national
- la Charette : solution logistique des circuits courts
- MAEC : mesure agro-environnementale et climatique
- PAC : politique agricole commune
- PCAET : plan climat air énergie territorial
- PDR : programme de développement rural
- PEAN : périmètre de protection des espaces naturels et agricoles
- PLU(I) : plan local d'urbanisme (intercommunal)
- PNNS : plan national nutrition santé
- PPEANP : périmètre de protection des espaces agricoles naturels périurbains
- PRPGD : plan régional de prévention des déchets
- PSE : paiement pour services environnementaux en agriculture
- RnPAT : réseau national des PAT
- RSE : responsabilité sociétale des entreprises
- SAGE : schéma d'aménagement et de gestion de l'eau
- SCOT : schéma de cohérence territoriale
- SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion de l'eau
- SNBC : stratégie nationale bas carbone
- SNMB : schéma national de mobilisation de la biomasse
- SRADDET : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- SRB : schéma régional biomasse
- SRCE : schéma régional de cohérence écologique
- TEPOS / TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte
- TVBB : trame verte bleue brune

